

l'Écho

BEAUMONTOIS



LE dossier

QUELQUES
RÉALISATIONS 2021



VŒUX DU *Maire*



À l'affiche



LA VIE *locale*



BLOC *notes*



Beaumont
Lès Valence

AUTOSUR BEAUMONT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Proximité / Disponibilité
Conseils

9 h à 12 h 30
14 h à 18 h 30

Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE
Tél. 04 75 59 17 46



Garage GIRAUD



CITROËN

- › Vente - achat
- › Réparations
- › Véhicules neufs et occasions
- › Toutes marques

125, allée Marc-Seguin - Le Sirius
26760 Beaumont-lès-Valence
Tél. : 04 75 59 70 27



Entretien - Carrosserie
Vente de véhicules neufs et d'occasions

10 allée des Moriettes
26760 Beaumont-lès-Valence

Tél. : 04 75 59 72 00

Mail : sportinggarage26@gmail.com



dromepvc & alu

le spécialiste de la rénovation

Fabrication et pose
de menuiseries PVC et alu
volets roulants, stores,
portes de garage, portails...

Tél. 04 75 60 51 50

Fax 04 75 62 28 82

www.dromepvc.fr
contact@dromepvc.fr

Z.A. de la Plaine de Clairac . 140, rue Maryse Bastié
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE



Chez
DJ GROUPE
IMMOBILIER
nous

VENDONS
votre habitation

→ en nous engageant
sur **LE PRIX** et **LES**
DÉLAIS*

LA VENTE CLÉ EN MAINS

Nous vous OFFRONS
les diagnostics
Et notre pack
com exclusif *



04 75 60 67 25



04 75 59 13 17



04 75 55 15 50

www.djgroupeimmobilier2607.com

PEPINIERE MILHAN

Producteur

Plants de petits fruits rouges, arbres fruitiers et d'ornement, plants de légumes
(vente sur place - particuliers et professionnels)



La Boulinarde - 26760 Beaumont-lès-Valence
06 15 14 84 98 - earl.milhan@gmail.com



Chères Beaumontoises,
Chers Beaumontois,

Nous entrons dans la saison estivale et j'ai choisi de rédiger un édito sur le thème de l'ÉNERGIE. C'est une période où le soleil nous remplit d'ÉNERGIE et nous donne le sourire et l'envie de sortir.

L'ÉNERGIE dans le sens du dynamisme de notre commune avec des réalisations concrètes à venir : bandes et pistes cyclables, rénovations de classes (mobilier et peintures) à l'école Pierre Mendès France, électricité et connexion internet à l'école maternelle Charles Perrault, retrouvailles avec le CORSO, la fête de la Musique, les Festiv'été et autres réjouissances proposées par la municipalité et les associations.

L'ÉNERGIE retrouvée avec le plaisir de partager un verre ou un repas avec des amis dans nos cafés et restaurants ou tout simplement autour d'un barbecue.

C'est toute l'année que vos élus, les agents municipaux, les bénévoles et professionnels beaumontois donnent de leur ÉNERGIE pour faire rayonner notre belle commune !

Je n'oublie pas l'ÉNERGIE au sens de l'électricité, du fioul et du gaz. Comme vous l'avez constaté, les prix des énergies ont fortement augmenté ces derniers mois et cela pénalise beaucoup de nos concitoyens.

Sachez que pour la commune, la dérégulation du marché des énergies a engendré une inflation galopante des coûts de l'énergie : x 2 pour l'électricité et x 3 pour le gaz. Bien sûr, des efforts sont déjà entrepris avec l'isolation des tuyauteries de chauffage ou le passage en LED de nombreux candélabres, la diminution de l'intensité lumineuse et l'extinction des lumières nocturnes dans certains quartiers... mais la facture reste salée pour la commune. C'est la raison pour laquelle nous avons dû réduire fortement nos projets d'investissements sur la commune afin de ne pas grever le budget municipal. Nous avons été contraints d'augmenter légèrement la taxe foncière de 2 points afin d'essayer de compenser un peu l'augmentation des dépenses en ÉNERGIES. Au moment où la taxe d'habitation disparaît pour les habitations principales, plus des 3/4 des communes ont malheureusement dû augmenter leur taxe foncière.

J'ai bien conscience que cela pénalise beaucoup d'administrés mais lorsque la facture pour la commune passe de 100 000 € à 400 000 € par an, il aurait été irresponsable de ne pas agir. En tant qu'élus, nous ne pouvons emmener le paquebot Beaumont dans un mur de dettes. Il est à noter que la fiscalité de notre ville reste raisonnable au regard des taux pratiqués dans les communes aux services et infrastructures similaires.

Sachez que nous faisons tout pour rechercher des aides et financements auprès de partenaires tels que l'État, le Département ou la Région.

Les élus de la municipalité mobilisent leurs ÉNERGIES pour dynamiser notre commune et faire en sorte de garder le cap d'une amélioration de notre cadre de vie au travers d'actions comme le marché du vendredi, la course VTT Trail Biking Man cet été ou honorer de nombreux rendez-vous...

Nous comptons sur la participation d'un grand nombre d'habitants aux activités associatives, culturelles, sportives ou commerciales... Tous ensemble, dans la bienveillance et la fraternité, œuvrons au rayonnement de Beaumont-lès-Valence !

Je vous souhaite un agréable été riche en découvertes et en partages de petits et grands plaisirs !

Votre Maire, *Cyril Vallon*

SOMMAIRE

Responsable de publication :
Mairie de Beaumont-lès-Valence
Directeur de publication : Cyril Vallon
Rédaction :
Mairie de Beaumont-lès-Valence
Photo de couverture : Orawa Productions
Prochain numéro : novembre 2022
Création graphique et impression :
Be You Créa - Impressions Modernes
07500 Guilhaumand-Granges
Contact publicités : Karine
IMPRESSIONS MODERNES
04 75 44 54 96
karine@impressions-modernes.fr



LA VIE locale
p. 4 - 21



LE dossier
P. 22 - 25



À l'affiche
P. 26 - 27



LA VIE municipale
p. 28 - 39



BLOC notes
p. 40



LES ÉVOLUTIONS DE CES DERNIERS MOIS

De nouveaux moyens d'intervention :

En début de mandat, les agents de nos services techniques avaient demandé des moyens d'interventions en meilleur état que ceux à leur disposition, et surtout, mieux adaptés à leurs besoins.

Un **camion poly benne** a été acheté en 2021 ainsi les moyens d'intervention ont encore été améliorés. En ce début 2022, nous avons poursuivi avec l'achat d'un **tracteur puissant**, acquis grâce à la vente d'un camion dont nous n'avions plus l'utilité.

Ce tracteur est équipé de matériels permettant de l'utiliser comme « chargeur », d'y adapter une épareuse (débroussaillage des fossés et bords de routes), de procéder au broyage des végétaux sur place et d'y atteler une saleuse dans le cadre de notre plan « neige » reconduit chaque année.

Quatre agents de nos services techniques ont suivi une formation au pilotage de cet engin et de ses périphériques.

Tous sont très satisfaits de pouvoir disposer de ces nouveaux moyens pour un service à la collectivité toujours en quête d'amélioration continue.

Des actions devenues ainsi possibles pour nos services vont permettre un amortissement rapide en évitant des interventions coûteuses d'entreprises extérieures.

La communication, une priorité constante :

Les trois **panneaux lumineux** de communication ont été mis en service pour les fêtes de fin d'année 2021, comme prévu.

Le dispositif gratuit « **Panneau Pocket** », quant à lui, a attendu le début 2022 pour se faire connaître de tous.

C'est une nouveauté et un changement apprécié de la majorité des habitantes et habitants.

Le développement concernant cette installation est à lire, dans l'article du présent bulletin destiné à la communication.

Conserver la sérénité de Beaumont-lès-Valence :

Comme prévu, le dispositif de **vidéo protection** est en place sur la Commune depuis le début de l'année.

Le démarrage a été décalé de 3 semaines, ce qui nous a permis de profiter, à prix égal, des dernières générations de caméras permettant une vision nocturne très améliorée ainsi que la retranscription des couleurs même avec une faible luminosité.

Depuis son installation, ce dispositif, a permis de comprendre et d'élucider plusieurs « affaires » et d'y donner une suite qui n'aurait pas été possible par le passé (dégradation de mobiliers urbains, effraction de coffrets électriques, autres incivilités ou actes malveillants etc.).

Quelle utilisation est faite du système de vidéo protection ?

- Un évènement entraînant des dommages (acte de délinquance, incivilité ou incident grave) est identifié sur la Commune par un intervenant Communal, le policier municipal ou la Gendarmerie.
- Si l'évènement est grave ou engendre un préjudice financier, une plainte est déposée.
- À partir de la plainte ou d'une enquête ouverte, une procédure est lancée par la brigade de Gendarmerie de Chabeuil qui émet dans ce cadre, au policier municipal de Beaumont-lès-Valence, une réquisition des enregistrements vidéo sur la période.
- Les enregistrements des caméras positionnées sur les lieux ou leurs accès, apportent de nombreuses informations sur le déroulé de l'évènement, les personnes concernées ou les plaques d'immatriculation des véhicules impliqués.
- Les enregistrements vidéo sont alors apportés en preuves au dossier transmis au Procureur de la République qui décide de la suite à donner.
- Si tel est le cas, et hormis les peines ou amendes, l'action en justice permet le dédommagement des victimes y compris la Commune si celle-ci a subi un préjudice.

Lors de la dernière réunion mensuelle de coordination avec la Gendarmerie, il ressort que les actes malveillants signalés sont en **nette baisse** sur notre Commune depuis le début de l'année.

Il est un fait que les nouvelles vont vite et que l'effet est aussi dissuasif...

Parmi les préoccupations liées à l'actualité et à la gestion du quotidien, améliorer le service à la population, communiquer et rester à l'écoute, pérenniser la sérénité de Beaumont-lès-Valence, sont et resteront des axes prioritaires dans nos actions dans la mesure des budgets et en fonction des subventions disponibles.



CATHERINE INFUSO

Adjointe aux affaires scolaires

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Samedi 5 mars a eu lieu le concours de nichoirs organisé par les enfants du CMJ.

5 familles beaumontaises ont participé.

Tous les nichoirs ont rivalisé d'originalité et de créativité, tous réalisés dans un souci d'intégration dans l'environnement. Ils ont été installés au bosquet d'Orfeuilles.

Le CMJ en a aussi fabriqué 2, hors concours.

Tous les participants ont remporté un lot en rapport avec la nature et un diplôme élaboré et remis par les élus du CMJ.

Vous pouvez toujours aller voir ces chefs-d'œuvre environnementaux et surveiller les prochaines nidifications 😊.



PROJETS

Suite au budget voté le mercredi 30 mars, plusieurs projets vont pouvoir voir le jour en 2022 :

École maternelle Charles Perrault

- aménagement ou renouvellement des aires de jeux ;
- mise aux normes de l'électricité de l'école et la cantine.

École élémentaire Pierre Mendès France

- changement du mobilier de 2 classes ;
- rafraîchissement de 2 salles de classe.





FINANCES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni le 30 mars 2022 a voté l'arrêté du Compte Administratif 2021 et le Budget 2022 de la commune pour son fonctionnement et ses investissements.

Les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros (K€).

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
Charges générales	857	716	1 179
Charges personnelles	1 075	1 015	1 120
Autres charges	218	192	217
Divers	120	108	103
TOTAL	2 270	2 031	2 619
Recettes réelles	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
Produits service	229	255	254
Impôts et taxes	1 525	1 660	1 810
Dotations, participation	263	256	259
Divers	92	121	106
TOTAL	2 109	2 292	2 429
Produits exceptionnels	- 14	42	24
Solde recettes / dépenses	- 175	303	- 166

INVESTISSEMENTS

Dépenses réelles	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
Équipement courant	1 031	865	654
Remboursement emprunt	266	265	276
Divers	82	86	125
TOTAL	1 379	1 216	1 055
Recettes réelles	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
Subventions	360	229	314
Dotations	215	263	637
Divers			72
TOTAL	575	492	1 023
Solde recettes / dépenses	- 804	- 724	- 32

COMMENTAIRES

LE RÉALISÉ 2021 laisse apparaître au Compte Administratif un solde excédentaire de 303 K€.

Grâce à des dépenses contenues (moins 239 K€ par rapport au budget) et des recettes en hausse (plus 183 K€ par rapport au budget).

Le BUDGET 2022 est en augmentation significative sur celui de 2021. C'est la conséquence d'une estimation - par notre conseil en énergie - en forte hausse du coût de l'électricité et du gaz pour 2022 qui passerait à 403 K€ (contre 115 K€ en 2021).

L'équilibre du budget en recettes nécessite un accroissement des Impôts de 150 K€ par rapport au réalisé 2021.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT de la commune est toujours construit de manière très prudentielle, tant en recettes qu'en dépenses, pour permettre à celle-ci d'honorer ses factures, même en cas d'imprévus survenant en cours d'année. Pour 2022, le solde recettes/dépenses est similaire à celui de 2021.

COMMENTAIRES

Le solde des INVESTISSEMENTS est équilibré par les excédents dégagés au budget de FONCTIONNEMENT de la commune et les cessions d'actifs.

Le recours à l'emprunt n'est pas possible depuis plusieurs années, faute de réussir à dégager en fonctionnement **une Capacité d'autofinancement (CAF Nette) suffisante** (différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement, y compris le remboursement des emprunts).

La CAF Nette 2021 était légèrement positive de (38 K€).

Une CAF Nette de 100 K€ serait nécessaire pour financer nos investissements.

Cet objectif aurait pu être atteint en 2022 sans une hausse démesurée (300 K€) des coûts de l'énergie.

Faute de moyens financiers suffisants la commune investira en 2022 environ 100 € par habitant soit le TIERS par rapport aux communes de la taille de Beaumont.

Les opérations d'équipement sont régulièrement revues à la baisse depuis 2020 et limitées pour une large part aux opérations nécessaires d'entretien de la commune. Pour 2022 le budget sera principalement consacré aux bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, gymnase...) et à la voirie (réfection, bandes cyclables...).

IMPÔTS DE LA COMMUNE

Une augmentation de 150 K€ de la TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties) est devenue incontournable en 2022 pour équilibrer le budget de fonctionnement de la commune.

Elle se décompose en :

- augmentation de la base imposable, de 3,4 %, décidée par l'État, pour environ 50 K€ ;
- augmentation du taux de 2 points à 31,01 % (contre 29,01 %) pour environ 100 K€.

Le taux de TFB de Beaumont restera, malgré tout, en deçà de ceux de la plupart des communes avoisinantes qui se situaient déjà entre 32 et 36 % en 2021 et qui, confrontées aux mêmes aléas, pourraient se résoudre également à une augmentation de leurs taux de fiscalité.

Exemple de TFB pour une maison de 100 m² avec garage 20 m² :

TFB payée en 2021 : 944 €

TFB payée en 2022 : 1022 €

Soit une hausse de **78 €** (+8.3 %) se répartissant en :

- **32 €** augmentation de la base imposable (par l'État) ;
- **46 €** augmentation du taux de 2 points.

CONCLUSION

Pour l'exercice 2022 la commune s'est donné les moyens financiers pour réaliser le BUDGET.

Pour l'avenir, nous devons composer avec les incertitudes engendrées par la crise mondiale actuelle, notamment les coûts de l'énergie et autres.

CONSERVONS L'ESPOIR D'UN « RETOUR À MEILLEURE FORTUNE »

YVES SANGUARD

Adjoint Urbanisme aménagement de la commune



Le printemps a bien voulu nous offrir une nouvelle fois sa présence et humblement j'ai souhaité partager avec vous et avec lui deux communications susceptibles de lui faire plaisir. Nous tenons en effet beaucoup à lui. Un troisième article vous présente l'état des constructions en cours sur notre commune périurbaine qui bénéficie et souffre à la fois de sa proximité avec une grande ville.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune agit en faveur de la sobriété énergétique de son parc de lampadaires publics, dans un contexte local, et plus général, de gaspillage énergétique, de pollution lumineuse nocturne, d'impacts biologiques et écologiques (troubles du sommeil, biorythmes humains, animalier et de végétaux) et de **dépense publique élevée**.

- L'éclairage de notre commune ce sont 880 lampadaires publics de puissance moyenne 125 W par point lumineux (source Agglo 2021). Valence Romans Agglo, gestionnaire de cet éclairage, procède à la **conversion progressive des lampes** installées en lampes LED de puissance 60 W, soit une **réduction de moitié de la consommation d'énergie électrique**, à durée d'éclairage constante. Fin 2021 environ 18 % du parc communal était déjà équipé. La conversion totale est annoncée pour fin 2024 (source Agglo 2022) ;
- Les trois zones artisanales de notre commune sont désormais éteintes la nuit entre 22 h et 5 h. La commune a répondu favorablement à cette demande de l'Agglo par un Arrêté du Maire en date du 15 mars 2022. L'objectif annoncé est une économie de consommation équivalente à 200 000 € / an sur le territoire de l'Agglo ;
- Le giratoire au nord (station U) est éteint comme le seront à terme, les 420 luminaires éclairants les routes départementales hors zones urbanisées identifiées sur le territoire de l'Agglo.

Mais Beaumont fait plus... en utilisant quatre leviers techniques :

- **À venir**

L'extinction automatique de certains lampadaires entre 22 h et 6 h. Un futur arrêté du Maire en fixera les localisations.

- **En cours**

La réduction de 70 % de la puissance électrique entre 22 h et 6 h (de 60 à 18 W) pour toutes les LED déjà installées ou à venir. L'impact visuel de cette mesure a été vérifié sur la zone testée.

- **En cours**

La pose de détecteurs de présence sur certaines voies. Le tronçon nord de la rue des Faures est en attente de livraison de l'équipement (au nord de la rue M. RIOTON).

- **En cours**

L'utilisation de lampes LED « à lumière chaude », moins énergivores sur certaines voies. Le chemin du Tacot en limite de zone naturelle est en attente de livraison. **L'alimentation sera solaire** (économie de coût).

PREMIÈRES MESURES PRISES

Selon l'Association des Petites Villes de France le coût de l'énergie électrique pour les collectivités locales a augmenté de 30 à 300 %, 118 % pour Beaumont !

Économiser l'énergie au niveau des 54 communes couvertes par l'Agglo signifie réduire l'augmentation de la facture collective, à défaut de diminuer son montant. Une économie qui permet de financer la modernisation de l'éclairage public nécessaire pour s'adapter aux impératifs environnementaux et budgétaires.

Situation actuelle à Beaumont :

- 4 types de lampes ;
- 8 puissances différentes ;
- 125 W par point lumineux en moyenne (148 en 60 W - 112 en 80 W - 48 en 141 W - 528 SHP de 80 à 275 W) ;

Situation projetée 2024 (à PL constants) :

- 1 type de lampes ;
- 1 puissance 18 W par point lumineux ;
- extinction de certains PL.

Jusqu'ou ...

Si la LED permet un éclairage directionnel orienté vers le sol et offre une durée de vie moyenne doublée par rapport à des lampes classiques elle ne réduit pas l'impact biologique et écologique aussi une vraie question citoyenne reste posée.

« **C'est quand la nuit est profonde que les étoiles luisent** ».

Cela nous questionne sur notre réel besoin d'un éclairage public abondant. Pourquoi de la lumière ici et maintenant ? Pour notre sécurité, ou seulement notre ressenti de sécurité ? Pour plus de convivialité ? Pour mettre en valeur un espace ? Comment limiter l'érosion de l'obscurité ? Près d'un tiers des communes françaises - essentiellement petites et rurales - a répondu en éteignant leurs lampadaires au cœur de la nuit. Avec des résultats positifs. **Ne faut-il pas franchir ce pas à Beaumont, de façon consensuelle ?**

MOBILITÉ ACTIVE

La commune agit pour encourager l'usage du vélo et sécuriser sa pratique. Ce moyen de locomotion autonome et adapté aux trajets courts du quotidien concerne beaucoup les collégiens qui l'utilisent. Mais pas que... le nombre de trajets travail est en hausse, la demande d'échanges inter villages s'exprime, ainsi que le besoin de sécurité...

Deux plans complémentaires sont en cours de finalisation. L'un est porté et financé par Valence Romans Déplacements (VRD), l'autre par la commune.

- **Le plan VRD.** Après avoir contesté les options initiales du Plan Vélo Intercommunal au quotidien de VRD (PVI) et avoir proposé trois alternatives la commune a été entendue. Le tracé **entre Montéléger et le giratoire nord** (station U) a été arrêté le 18 mars dernier. Pour rappel, le PVI concerne 31 communes, 227 000 habitants et 194 km de voies dans le cadre de la liaison Montéléger - Beaumont - Malissard - Valence. **Au nord du giratoire** une piste cyclable sécurisée semble acquise de chaque côté de la départementale jusqu'au pont sur la Véore. Mais nous restons en désaccord avec la proposition de VRD **pour rejoindre Valence.** Elle consiste à passer par le chemin de la Plaine ce que nous jugeons dangereux, trop pentu, éloigné de Malissard et mal centré sur Valence. Notre proposition de prolonger la piste cyclable jusqu'au carrefour des Trois Bûches est à l'étude par le service des routes du département et les élus départementaux. À défaut d'accord la commune a demandé un tracé passant par les chemins du Reboulet et des Séquoias sur un parcours plat favorable au lien Malissard - Beaumont.

- **Le plan communal.** Il découle des réflexions d'un groupe de travail constitué avec des habitants volontaires. Depuis le 27 mars 2021 et après plus de 20 échanges en salle ou sur terrain, pour confronter les propositions aux contraintes des lieux, un tracé sécurisé, continu, lisible a été dessiné. **La première réalisation** consistera à aménager une traversée est-ouest (vélo et PMR) entre le chemin des Chirons et la rue des Faures en passant entre le gymnase et le supermarché, la place des « primeurs et boulangers », la RD 538A puis la rue du 8 mai 1945.

Ensuite viendront le raccordement des voies cyclables nord et sud du parking du collège (dépose minute) et l'aménagement de l'entrée de la bande cyclable ancienne route de Chabeuil depuis la route départementale. Il est trop tôt pour présenter le projet global qui inclut en particulier les rues Émile Courbis et du 11 novembre 1918, du Gour de l'olive... une réflexion sur la possibilité de sens uniques...

Un sincère et appuyé remerciement est adressé à chacun(e) des membres du groupe de travail qui reste mobilisé pour la suite à donner.

Sur le plan :

Les tracés en noirs figurent les tronçons restant à valider.

Les étoiles marquent certains des points dangereux pour les cyclistes.



DÉBUT MARS 2022

Ouverture de la voie verte Montéléger - Beaumont sur le chemin du Rodet à Montéléger et sur une très courte portion du chemin du Tacot à Beaumont. Réalisation de VRD.

À NE PLUS FAIRE

Créer des lotissements sans prendre en considération la mobilité à vélo (et les stationnements automobiles) en amont des dossiers. (Cf les nouveaux quartiers d'Équinoxe au Sud et de Moraye au Nord). Les rattrapages sont impossibles ou trop limités.

CONSTRUCTIONS

Le chantier le plus imposant est celui de la tranche 2 du nouveau quartier des Monts du Vercors (124 logements) à l'entrée nord de la ville.

La « ZAC Moraye » a été décidée par arrêté préfectoral du 07/10/2013. En 2015, la commune a validé la construction de 210 (+/-10 %) logements sur cet espace.

Tranche 1 (lots 1, 2 et 2a). À ce jour 62 logements ont été livrés et sont habités.

Tranche 2 en chantier. Concerne les lots 4a (partiel), 6a et 6d (48 logements contractualisés sous la mandature précédente) et les lots 5, 5a, 5b 5c et 6 (76 logements contractualisés sous la mandature actuelle).

Tranche 3. Cette dernière tranche est livrable au plus tard en 2030. Elle fait l'objet de discussions entre l'aménageur, défenseur de son équilibre financier et la commune qui demande, entre autres, un « poumon vert » et une résidence pour séniors d'environ 30 places. L'objectif de 39 % de logements locatifs sociaux est respecté.



Repérage des lots (situation au 1^{er} avril 2022)

Lots	Nombre de logements	Dont maisons	Dont collectifs	Types de logements			
				T2 : 0	T3 : 0	T4 : 18	T6 : 6
4 a	24	24	0				
5	9	9	0	-	7	2	-
5 a	15	15	0	-	1	7	7
5 b	6	6	0	-	-	2	4
5 c	14	8	1 (6 logements en R+1)	2	4	8	-
6	32	9	2 (13 et 10 logements en R+2)	16	11	5	-
6 a	6	6	0	-	-	6	-
6 d	18	0	2 (9 logements chacun en R+2)	4	10	-	4



ZAC Moraye



Verchères Sud

Le chantier de Verchères Sud concerne 7 maisons et 2 immeubles de 5 appartements chacun.

Vous avez également constaté d'autres **opérations significatives**, privées, route de Valence face à Super U (5 maisons) et à proximité de l'usine IBE (5 logements), mais aussi rue des Faures (4 logements). De nombreuses « **dents creuses** » se remplissent en zone urbaine. Elles résultent de divisions de parcelles privées. Des réhabilitations de bâtiments sont en cours.

L'attractivité de Beaumont-lès-Valence, qui bénéficie et souffre à la fois de sa proximité avec une grande ville, génère de nombreuses nouvelles constructions et nous restons particulièrement impliqués et vigilants dans l'instruction des dossiers de demande d'urbanisme (22 % des permis ou demandes préalables refusés en 2021).

EN BREF

- **le nouveau centre de secours du SDIS** est en construction sur la zone Platel, allée René Higonet ;
- **l'ancienne Auberge de la Tour**, propriété de la commune, sera vendue à l'été 2022 (pour démolition, création d'un immeuble).



2022 est bien commencée et je tenais à remercier tous les bénévoles et les élus qui m'aident quotidiennement pour informer et aider les personnes qui en font la demande.

POUR RAPPEL

La Banque alimentaire répond aux besoins de tous les Beaumontois en difficulté.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie, nous pouvons vous aider ponctuellement ou sur une longue durée. Sachez que vos dossiers resteront confidentiels.

Je vous invite à prendre d'ailleurs connaissance de l'article ci-après de Madame Nicole MARTIN qui gère la Banque alimentaire.

Je la remercie pour son implication et ses initiatives.

PRÉVISION 2022

- le repas de nos aînés du 27 février a été reporté. Nous avons quand même pu trouver une date il est programmé le **dimanche 5 juin** à la salle des fêtes ;
- attribution de 10 logements sociaux à Verchères gérés par SDH prévue normalement dernier trimestre 2022 ;
- projet « J'ai décidé de bien vieillir » initié par l'ancienne municipalité. Il a été reporté ces deux dernières années à cause du COVID. La conférence a enfin pu se tenir le 2 mai dernier ainsi que les ateliers liés à celle-ci ;
- poursuite du travail de la Banque alimentaire avec distribution de denrées les jeudis tous les 15 jours ;
- **l'aide au numérique** : nous demandons à toutes les personnes qui s'étaient inscrites de recontacter la mairie pour redonner leurs coordonnées. C'est un projet porté par le Département et qui est gratuit pour les participants. Et bien sûr les inscriptions restent ouvertes pour tous ceux qui le désirent.

Je reste disponible sur rendez-vous pour aider aux diverses demandes comme l'Aide Personnalisée Autonomie (APA), l'aide sociale, le logement...





NICOLE MARTIN

Gestion de la Banque Alimentaire



Bernard DANDREL en 1984 crée la BA (Banque Alimentaire) association sans but lucratif pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Aujourd'hui c'est 388 BA en Europe. En 2019, l'équivalent de 230 millions de repas ont été distribués pour soutenir 2 millions de personnes en difficulté. C'est l'exploit rendu possible par les bénévoles. Chaque matin ils assurent, auprès des magasins, la ramasse des denrées alimentaires retirées des rayons mais propres à la consommation.

La Banque Alimentaire d'Ardèche-Drôme a été créée en 1986. Elle est animée par 72 bénévoles et 3 salariés. Elle dessert 81 associations dont le CCAS de Beaumont-lès-Valence. Entre 15 500 et 18 000 personnes en sont bénéficiaires pour l'équivalent de 2 115 000 repas.

Le CCAS de Beaumont-lès-Valence reçoit toutes les personnes éligibles faisant la demande d'une aide alimentaire, ayant rempli un dossier retiré à l'accueil de la mairie. Cette aide alimentaire d'une durée plus ou moins longue permet de passer le cap pendant une période difficile.

Les bénéficiaires reçoivent un colis tous les 15 jours. Le ramassage, la répartition et la distribution des denrées sont assurés par une équipe de bénévoles que je remercie de leur présence et assiduité. Le temps et l'énergie donnés ces jours-là sont une nourriture pour tous.

La BA Ardèche-Drôme s'est équipée d'un camion cuisine afin de proposer des ateliers-cuisine à partir des produits frais issus de la ramasse quotidienne dans les Grandes et Moyennes Surfaces. Certains bénéficiaires de la BA de Beaumont, volontaires, ont pu y participer et apprécier ce moment d'échange et de partage.

Chaque année, le dernier week-end de novembre a lieu la collecte nationale auprès des magasins participants. Le CCAS de Beaumont avec ses bénévoles assure cette collecte à Super U.

Merci à Super U et à la générosité de chacun lors de leur passage en magasin.



Les Banques Alimentaires européennes coordonnent une aide alimentaire d'urgence pour le peuple ukrainien. Vous pouvez soutenir leur action en faisant un don :

- à l'adresse internet :

<https://don.banquealimentaire.org/urgence-ukraine>

- à l'adresse postale :

116 Route de Beauvallon, 26000 Valence.

VIRGINIE ROUSSON VERON

Adjointe au monde associatif, culturel et sportif



MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes pendant ces manifestations qui ont pu se dérouler dans une ambiance sereine pour ce mois de décembre. Nous avons pu profiter en cette fin d'année, des illuminations de notre village le 3 décembre, puis de notre marché de Noël avec la présence du Père Noël accompagné de ses lutins. Une réussite malgré le temps incertain et quelques gouttes de pluie en fin de journée.

TÉLÉTHON

Comme chaque année, différentes animations prévues pour récolter un maximum de dons destinés à la recherche ont dû être malheureusement annulées avec les contraintes sanitaires du moment. Je remercie beaucoup les dons de 3 associations beaumontaises qui nous ont permis de récolter malgré tout 770 € que nous avons remis à l'AFM Téléthon.

CIMETIÈRE

Une nouvelle fois des travaux ont eu lieu au cimetière au mois de janvier. Cette fois-ci pour la reprise de 12 concessions suivies de 13 autres pour la fin d'été, afin de nous permettre de disposer de nouvelles places et surtout redonner un peu de clarté et de fraîcheur pour ce lieu de recueillement.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations est prévu début septembre. Un moment très important pour le tissu associatif qui permet de mettre en avant leurs activités. Un temps de rencontre, d'échange, de renseignements, ainsi que la possibilité de s'inscrire aux différentes activités proposées. Un moment fort également est prévu lors de la remise de trophée aux sportifs méritants et l'implication des bénévoles dans leur domaine respectif.

CULTUREL

Au début de l'automne, nous vous proposerons « le chemin des artistes » pendant le week-end du 8 et 9 octobre. À la découverte de l'univers de la peinture, sculpture, dessin, photographie, art numérique... Valence agglo et la Région mettent à l'honneur, le temps d'un week-end près de 350 artistes présent afin de nous présenter leurs œuvres sur près de 28 communes participantes. Un moment culturel à ne pas manquer.



YANN REYNAUD

Adjoint aux agents municipaux



Chères beaumontaises et chers beaumontois,

J'espère que ces 5 premiers mois de l'année vous sont agréables dans notre ville.

Je profite de cet article pour vous faire part de mon évolution au sein de l'équipe municipale. Je n'ai plus la charge du personnel de mairie ni du service technique.

En effet je m'épanouis maintenant dans de nouvelles missions telles que les festivités ou autres manifestations afin d'entretenir un dynamisme et garder un lien fort entre chaque habitant.

Vous verrez que toute une série de manifestations vous sera proposée pendant cette année. Nous comptons sur votre présence et votre envie.

BEAUMONT NOUS RETROUVER

Notre association qui s'est donné pour objectif de « **mettre un peu de culture** » dans notre environnement, ne peut oublier le contexte difficile, mais loin de le tétaniser elle confirme le besoin de diversifier notre horizon. C'est pour cette raison que nous avons mis les bouchées doubles pour proposer plusieurs rencontres en 2022.

Prévu sur le parvis de la Salle des Fêtes, un temps peu clément nous a obligé à reporter l'après-midi « **ça me dit jeux** » Tir à l'arc (Les Archers de la Raye de Ourches) et Jeux du monde (MJC Coluche de Livron). Elle aura lieu le 14 mai après-midi sur le parvis de la salle des fêtes.

Le concert de soutien au peuple Ukrainien donné par **Gwen SOLI et Monsieur G**. Des chansons intimistes interprétées par ces deux habitants de Beaumont dont Gwenaëlle BAUDIN l'une des fondatrices du groupe vocal Évasion. Un grand merci d'avoir proposé d'offrir la recette de ce concert aux réfugiés Ukrainien via le Diaconat Protestant.

À l'heure où ces lignes sont écrites il est trop tôt pour faire un compte rendu fidèle de la suite de notre programme. La remise des textes de la revue municipale fixée à début avril nous oblige à ne pas vous dire que la **soirée hip-hop du 13 mai** réalisée par l'école de danse Tonon Amghar a été un grand succès. Nous ne vous dirons pas que la Battle a été dantesque et que le show chorégraphique qui a suivi a été génial.

Un grand merci par avance à Karim AMGHAR, professeur de hip-hop ayant exercé à la MJC de Beaumont, laquelle s'est proposée de nous apporter un soutien efficace pour la restauration et pars ses conseils précieux.

L'après-midi du samedi 2 juillet, c'est un **amical concours de pétanque** vous est proposé sous les ombrages du parking stade/tennis.

Terminons par le projet de, une première à Beaumont, un **concert de musique classique qui sera donné par l'orchestre symphonique Confluence** (40 exécutants) le jeudi soir 10 novembre à la salle des Fêtes.

Depuis peu, les lundi après-midi, un atelier « **Partager nos savoir-faire** » se réunit à la Maison des Associations. Dans différents domaines : crochet, tricotage, bouquets nature, décorations... toutes les passions peuvent être partagées... la porte est ouverte !



ASSOCIATION FAMILIALE



Enfin nous pouvons maintenant reprendre nos activités, ce qui nous a beaucoup manqué et surtout le plaisir de se retrouver !

Durant ces périodes difficiles, nous avons pu participer à quelques opérations humanitaires : boîtes de Noël garnies que nous avons remises à la croix rouge, récupération de vêtements pour l'Ukraine avec l'association des Anciens Combattants, et distribution de papillotes et de mandarines offertes aux enfants pendant le marché de Noël.

D'autres actions et dons que nous faisons habituellement n'ont pas pu être réalisés, faute de moyens mais nous espérons nous rattraper par la suite.

Notre local est resté ouvert tout le temps, pour aider les personnes en difficulté. Celui-ci est ouvert les mercredis après-midi de 15 h à 17 h 30.

Les cours de couture ont lieu les vendredis après-midi de 14 h à 16 h 30 à la salle Cerdan.

Nous avons pu faire une petite bourse sur deux jours, en octobre dernier, avec un fonctionnement différent, COVID oblige.

Mais en ce début d'année, nous avons pu reprendre notre fonctionnement habituel avec la bourse de printemps : reprise un peu frileuse mais beaucoup de plaisir pour les déposants et les acheteurs.

Le 1^{er} avril dernier a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle des commissions se sont créées pour partager les tâches.

La prochaine bourse aux vêtements se tiendra du 11 au 14 octobre 2022 à la salle des fêtes de Beaumont-lès-Valence :

- dépôt le mardi 11 de 9 h à 18 h non-stop ;
- mercredi 12 : vente de 9 h à 20 h non-stop ;
- jeudi 13 : vente de 9 h à 14 h non-stop ;
- vendredi 14 : reprise des invendus de 16 h 30 à 18 h.

Nous vous attendons nombreux avec plaisir et bonne humeur !

Pour tout renseignement : 06 07 97 06 31

À bientôt.

Chantal COMBIER, Présidente.

LES ANCIENS COMBATTANTS



Notre association a pu se réunir le 16 janvier pour son assemblée générale ordinaire annuelle. La composition du bureau est modifiée. Yanick PUZENAT devient secrétaire et Robert KLEIN vice-trésorier. Pas de changement pour Jean-Pierre PUZENAT, président et Bruno LOPEZ, trésorier.

Nous avons aussi été très heureux de nous rassembler pour notre repas annuel à La Truite du Père Eugène, le 5 décembre 2021. Un bon moment entre amis.

Les cérémonies à venir :

- le 8 juin en hommage aux morts pour la France en Indochine ;
- le 18 juin pour commémorer l'appel du général De Gaulle ;
- l'armistice du 11 novembre 1918 (103^e anniversaire) ;
- cérémonie « privée » du 5 décembre en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord.

Nous remercions les Beaumontois qui ont été généreux pour le « Bleuet de France ».

Quelques explications :

Le Bleuet de France est une œuvre caritative créée en 1918 après la « Grande Guerre » afin d'apporter une aide aux 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne pouvaient plus travailler.

Depuis 1991, la gestion en est assurée par un organisme d'État : l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Il permet d'aider plusieurs milliers de personnes en difficulté et d'améliorer le quotidien. Ce sont :

- les soldats blessés, les gendarmes, les policiers, les pompiers de Paris, les marins pompiers de Marseille, blessés dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs familles ;
- les orphelins de militaires, de policiers ou de victimes d'attentats ;
- les pupilles de la Nation ;
- les victimes d'attentats.

Il permet aussi d'organiser des manifestations de mémoire tournées vers les jeunes afin de transmettre les valeurs de courage, de don de soi, de respect, de solidarité, portées par le monde combattant.

Plus de 13 500 ressortissants de l'ONAVG ont bénéficié de la générosité des donateurs.

ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTÉLÉGER



L'ES Beaumontéleger postule à la labellisation de son école de football. Dans ce cadre, le club poursuit les objectifs de la démarche imposée par la Fédération Française de Football et leur déclinaison sur cette saison 2021/2022 : poursuivre et améliorer la structuration du club, pérenniser ses activités tant sur la durée que sur la qualité, renforcer les actions citoyennes auprès des jeunes, augmenter ses effectifs et en particulier en créant une section féminine, l'accession de l'équipe séniors au niveau supérieur. Une première étape a été franchie lors de 2 audits par le District Drôme-Ardèche qui ont conforté la démarche mise en œuvre. Le plan formation des éducateurs en cours de réalisation est ambitieux avec un BPJEPS, plusieurs modules U9, U11 et U15 sont programmés. L'entraîneur séniors a obtenu le diplôme CFF3 lui permettant d'encadrer une équipe de niveau 2^e division de district. Un des éducateurs a participé à une formation CFF4 dans l'objectif du développement du club sur les aspects associatif, sportif et éducatif.

Sur ce dernier point, l'ESB, outre sa participation au Programme Éducatif Fédéral, s'investit dans des causes en impliquant ses jeunes licenciés. C'est le cas avec l'association Vaincre la Mucoviscidose, via des rencontres de sensibilisation avec des membres de l'association ou encore en reversant les bénéfices de la buvette organisée pendant le cross bi-départemental des pompiers.

Pour son développement, l'ESB a besoin de plus de dirigeants. Aussi, si vous êtes parents de joueurs, supporters du club ou passionnés de foot ou de sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre (**voir page Facebook : ESB - Entente Sportive Beaumontéleger**).

Équipe fanion ESB





ASBB SAISON 2021-2022

Le club de basketball de Beaumont-lès-Valence c'est :

- plus de 150 licenciés ;
- 1 salarié diplômé et 1 apprentie ;
- 11 équipes, de U5 aux Séniors et Loisirs ;
- Une école de basketball de 4 à 11 ans.

En parallèle des matchs et entraînements, l'ASBB c'est aussi l'organisation de plusieurs événements à Beaumont-lès-Valence :

- matchs et tournois chaque week-end ;
- stages de perfectionnement chaque vacances scolaires ;
- show de présentation des équipes ;
- organisation d'un loto ;
- organisation de soirées théâtre ;
- organisation de finales départementales.

L'ASBB est avant tout un club familial, qui prône le partage et la bonne ambiance que ce soit lors des entraînements et lors des matchs au gymnase Marcel Cerdan. Grâce aux entraînements extérieurs et à l'implication des bénévoles et coaches lors de l'arrêt de la saison dernière, le COVID-19 n'a pas éteint cette association.

Cette année est spéciale car le club fête ses 20 ans. Nous tenons à remercier Ghislain RAOUX, un des fondateurs depuis la création qui est aujourd'hui correspondant/secrétaire, pour sa grande implication depuis la naissance de cette association.

Les inscriptions pour l'année suivante sont ouvertes. Si vous, votre enfant ou un de vos amis souhaitez découvrir le basketball, rejoignez notre club qui est ouvert à tous dès 4 ans. Le planning des entraînements sera en ligne sur notre site internet cet été et des portes ouvertes seront organisées en septembre 2022.

En attendant, soutenez nos équipes lors des matchs à domicile et profitez de la buvette tenue par Anne-Marie et Edy RAOUX, qui œuvrent depuis 20 ans au bon fonctionnement de ce club. Pour retrouver le programme de chaque week-end, suivez-nous sur notre page Facebook et consultez notre site internet.



@ASBB26

www.asbb-beaumont-les-valence-basket.fr

basketbeaumont@gmail.com

BELMONT COUNTRY

ASSOCIATION DE DANSE EN LIGNE



Cette saison, notre activité a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Deux cours étaient suivis par nos danseurs et toujours avec convivialité et bonne humeur.

Pour la saison 2022-2023 trois cours seront au programme de la semaine, les lundis, et jeudis. En effet, nous avons déjà des demandes pour ouvrir un cours supplémentaire « premières années » en septembre 2022.

Les horaires pour les cours déjà existants seront de 19 h à 20 h 30.

Un cours débutant pourra être mis en place, avec un nombre de 10 personnes minimum, le lundi ou le jeudi de 18 h à 19 h. Les inscriptions se feront au Forum des Associations prévu début septembre.

Vous pouvez consulter nos activités sur le site suivant, que vous trouverez également sur le site de la mairie de Beaumont-lès-Valence.

<http://belmontcountry.wixsite.com/belmont-country>

belmontcountry26760@gmail.com

06 25 31 71 95

BEAUMONT ACCUEIL

Beaumont Accueil 2021/2022 tient le cap avec ses 122 adhérents, une constante, le nombre n'a pas diminué.

Nous avons voulu donner la parole à des randonneurs de l'association. Pour cela, nous nous sommes adressés à des anciens afin qu'ils témoignent de leur vécu depuis leur adhésion. Et nous avons rencontré de nouveaux arrivants pour connaître leur perception de cette association nouvelle pour eux.

Voici leurs témoignages : « J'ai tout de suite été très bien accueillie par le groupe. Il y règne une ambiance très agréable de convivialité, de solidarité et toujours de bonne humeur. Les randonnées sont très bien organisées, trois niveaux de difficultés sont proposés selon la distance parcourue et le dénivelé. Nous en sommes informés par avance grâce à un planning semestriel. Les guides ont repéré le parcours, nous avertissent des éventuelles difficultés et s'adaptent aux capacités de chacun.

Que ce soit en Drôme ou Ardèche, les randonnées très variées nous permettent de profiter de magnifiques paysages, et de découvrir de nouveaux sites. De plus notre région est propice à de nombreux circuits pour des groupes motivés et amateurs de nature et d'espaces. »

Les projets à venir : Téléthon, balisage, randonnées à thèmes : patrimoine, faune, géologie, flore : Pivoines, Jonquilles, Cascades, Grottes.

Nous goûtons le plaisir de randonner ensemble en gardant le contact.

Michèle COMBOROURE, Présidente Beaumont Accueil



Bernadette, Marie-Thé, Chantal, Marylou, Jeanne-Marie, Colette, Jean-François.

MUSICADIX

La chorale Quintina de l'association Musicadix, est passée comme beaucoup d'autres, « entre les gouttes ». Après une activité en pointillé, elle a repris ses quartiers sous la direction d'Audrey PINGUET, pianiste et chef de chœur.

Cette année, on retrouvera bien sûr un répertoire éclectique, fait de classiques (Verdi, Gabriel Fauré...), mais également récents, comme la Bande Originale du film Avatar, une bonne part de chansons françaises, avec Noah, Calogero, Claudio Capeo, Aznavour ou Pow Wow et enfin quelques morceaux de bravoure avec Perfect (Ed Sheeran), Sound of silence (Simon et Garfunkel), Africa (Toto), Earth song (Mickael Jackson), et un rap (mais oui !), Gangsta's Paradise (Coolio).

Vous l'aurez compris, toujours une quinzaine de chants issus d'arrangements variés et complémentaires, rythmés par des petites mises en scène, de l'humour et ici ou là, piano, guitares, percussions, accordéon ou clarinette.

Vous pouvez nous joindre au 06 81 19 61 41, ou nous rejoindre lors de nos répétitions, maison des associations à Beaumont-lès-Valence, un vendredi soir sur 2.

À défaut, lors de notre prochain concert...



COMITÉ DE JUMELAGE

Bulletin municipal 2022.



Cette année, enfin, nous espérons pouvoir reprendre nos activités propres à notre association.

Dès septembre 2021, l'activité « Danse en ligne » (le lundi de 9 h 30 à 11 h) a repris son rythme au son de musiques très éclectiques et se poursuit joyeusement en 2022.

Cela nous permet de nous dépenser physiquement et d'oublier nos problèmes.

Les cours d'italiens reprendront certainement dès la rentrée 2022 (septembre/octobre).

Pour ces deux activités n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de M^{me} MILHAN ou M^{me} HUGON.

C'est avec beaucoup de plaisir, de joie et de convivialité que nous avons pu nous retrouver pour fêter, le 10 mars, non pas la galette, mais une spécialité valentinoise, le « Suisse ». Le cidre et la clairette de Die nous ont désaltérés.

Le 25 mars s'est déroulée l'Assemblée Générale. De nombreux adhérents et adhérentes, des anciens et des nouveaux, se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans un climat détendu et de convivialité. Nous avons besoin au sein de notre Comité de renforcer et renouveler les membres de notre C.A. Un appel est lancé et nous espérons fortement qu'il sera entendu par les Beaumontois, et inciter encore plus de bénévoles à venir nous rejoindre.

L'amitié qui nous lie avec les Vétroziens va se renforcer grâce à notre voyage organisé pour aller chez eux les 27, 28, 29 mai 2022.

Mais n'oublions pas notre participation au Corso de Pâques avec « DUMBO », char exécuté par les bénévoles du Comité.

Parmi nos projets, nous programmons un repas pour les adhérents le 18 juin à Ourches.

Il y aura aussi le vide-grenier le 15 août. Cette manifestation fort appréciée par la population va redynamiser notre Comité.

Durant le dernier trimestre d'autres festivités sont prévues : la soirée du Cabaret le 1^{er} octobre 2022, notre participation au Forum des Associations début septembre, ainsi que le Téléthon.

C'est avec l'espoir de voir un avenir « comme avant le COVID » que nous nous projetons positivement, confiant, serein, et avec l'envie de perdurer nos fondamentaux en privilégiant les contacts, les rencontres avec nos villes jumelées Vétroz (Suisse), Costigliole-Saluzzo (Italie) L'esprit de l'association est basé aussi sur la confiance, le respect, la solidarité, et la motivation, sachant que le futur est toujours à inventer.

La présidente : M^{me} MILHAN - 06 20 91 19 80.

La secrétaire : M^{me} HUGON - 04 75 59 51 12.



CANTAVIOURE

La chorale intercommunale Cantavioure est repartie sur les chapeaux de roues après toutes les contraintes sanitaires que nous avons vécues : le marché de Noël à Beaumont, notre premier loto à Portes-lès-Valence, qui a superbement bien marché, un dimanche choral à Beaumont, un week-end chantant à Étoile, nos répétitions à Montéléger.

Nous répétons intensément pour vous offrir le meilleur de nous-mêmes car le 27 juin nous participerons à un moment génial : nous chanterons à 300 choristes avec l'union de chœurs différents, Cerébelia de Montoisson, Grain d'phonie de Chabeuil, les Baladins de Chomerac, Saint léger de Pérenchies...

En effet nous préparons « Portes en fête » qui aura 30 ans le samedi 25 juin. Un répertoire varié dirigé par des chefs qui sont comme nous très impatient. Nous vous y attendons nombreux une soirée locale dans la joie et l'allégresse ne se manque jamais...

La Chorale Cantavioure vous informe aussi qu'elle partagera la scène d'Amaury VASSILI, Ténor qui viendra chanter à l'espace Cristal de Portes-lès-Valence le 17 septembre prochain. Les places sont vendues par nos soins ou à Intermarché d'Étoile au prix unique de 26 €. Nous vous y attendons nombreux.

Pour tous ceux qui veulent nous rejoindre, pour le plaisir de chanter en chœur, c'est toujours possible, même pour les débutants. Alors à très bientôt.



CLUB DES 3 RIVIÈRES

Avec le printemps et moins de contraintes sanitaires, nombreux sont les adhérents (une centaine) du club des 3 Rivières à répondre toujours présents aux propositions attrayantes et variées que leur concoctent la présidente et le conseil d'administration, comme vous pouvez en juger ci-dessous.

Le 13 mars, 62 convives se sont régalés à « La table de Jean-Jacques » à Saint-Donat en dégustant les traditionnelles cuisses de grenouilles. Lors de la parution de ce texte, une escapade lyonnaise, le 27 avril, aura enchanté le regard (visite panoramique de Lyon avec arrêt à Fourvière et balade en bateau sur la Saône) et les papilles (déjeuner dans un Bouchon). Le 18 mai une visite très enrichissante aura eu lieu au centre de tri des déchets « Métropolis » qui vient d'être modernisé, à Portes-lès-Valence.

À noter dans vos agendas pour les mois suivants : un concours de boules le 16 juin et le 29 la découverte des paysages Matheysin avec « Le petit train de la Mure ». Deux pique-niques sont aussi programmés dans les mois d'été. Puis le début septembre verra une trentaine de personnes partir pour un séjour en Vendée et le 20 un concours de belote interne servira d'entraînement pour le grand concours ouvert à tous le 22 octobre. L'automne s'annonce encore riche en événements divers (à retrouver

dans le N° 5). À noter aussi, la reprise des repas du mardi dès la rentrée scolaire en accord avec le maire et l'adjointe aux affaires sociales.

Nous remercions tous les partenaires, Mairie, Département et les adhérents fidèles qui permettent, par leur soutien, une programmation variée où chacun(e) peut y trouver son compte.



Club des 3 Rivières
 20 Rue du 11 novembre
 26760 Beaumont-lès-Valence
 Tél : 04 75 59 58 10
troisrivieres.beaumont@orange.fr

TENNIS-CLUB

Feuille... de court

Petite récompense pour les enfants de l'école de tennis ayant troqué les balles de tennis pour les balles virtuelles du laser game. Belle matinée récréative très appréciée des jeunes, suite à laquelle un buffet était partagé à la salle des fêtes avec les parents. Grâce au temps clément l'après-midi sous l'égide du moniteur fut celui du dévouement et de la bonne humeur entre parents et enfants où le tennis reprit ses droits ainsi que le beach tennis.

Côté compétition, les équipes engagées dans les championnats jeunes ont d'excellents résultats. L'équipe 11/14 filles est en finale Drôme Ardèche et l'équipe 11/14 garçons est en demi-finale. Les autres équipes se comportent très honorablement.



Pour tous ceux qui veulent « tenter » le tennis, n'hésitez pas à contacter :
Yves ROSSARD au 06 85 13 56 23
 (cours collectifs et cours particuliers)
Claudine SCHOCKMEL au 06 83 55 03 41
 (Présidente)

TIR SPORTIF

Les contraintes de la pandémie se sont desserrées ce qui a permis le retour et l'organisation des diverses qualifications et championnats de tir à 10 mètres.

À l'issue de ces sélections, 11 tireurs se sont ouverts les portes des championnats de France « individuel » à Besançon du 14 au 20 février 2022.

Se sont qualifiées aussi, deux équipes de carabiniers, une « adulte », une « jeune » pour les championnats de France des clubs de tir, les 11, 12, et 13 mars à Longuenesse (62) - les bons résultats de ces deux équipes hissent le club de Beaumont, le TSB, à la 21^e place sur 40 clubs en lice pour cet open national - ces mêmes jeunes champions et leurs compagnons de club vont tenter une autre qualification les 9 et 10 avril prochains au stand de Beaumont, pour accéder aux championnats de France des « écoles de tir » du 26 au 29 mai 2022 à Monluçon - tous nos vœux à ces jeunes champions en herbe qui bénéficient de l'encadrement des moniteurs dévoués et bénévoles du TSB - sur les photos jointes leur « coach » M^{me} Magali BERGER.

Claude PALCOUX



VÉORE XV, CLUB DE RUGBY INTERCOMMUNAL

Quand sera publiée cette contribution au bulletin municipal, la saison des équipes séniors sera terminée. Elles auront gagné leur maintien en fédérale 2 sur le terrain (9^e sur 12). Bien sûr avec la nouvelle classification des catégories, le maintien des clubs en place sera assuré. Cette saison aura permis aux jeunes joueurs de se former à ce niveau de la compétition. Le staff et les entraîneurs s'emploient à renforcer le groupe par quelques recrutements ciblés préparant ainsi la saison prochaine.

Chez les jeunes, la saison se poursuit par des tournois et les managers anticipent dès à présent les groupes pour la prochaine saison.

L'U.S.Véore XV organise « un stage rugby été » à Villard de Lans pour les filles et garçons licenciés(es) rugby : nés(es) entre 2012 et 2015, la semaine du 10 au 16/07 et nés(es) entre 2007 et 2011, la semaine du 17 au 23/07.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Agniel Ghislain

06 10 67 57 83

ghislain.agniel@gmail.com



MJC

Évènements

Début 2022, les années se suivent et se ressemblent.

Pour la 3^e année d'affilée, nous n'avons pas pu organiser notre loto.

L'allègement des mesures survenu à la mi-mars est arrivé trop tardivement pour maintenir le carnaval des enfants qui devait se dérouler le 25 mars dernier.

Beaucoup nous ont fait part de leur déception, et nous la partageons.

Nous espérons pouvoir enfin l'organiser l'année prochaine.

Concert des graines de talents

À l'heure où nous écrivons cet article, nous préparons le Concert des Graines de Talents, anciennement Concert des P'tites Oreilles.

Il s'agit d'un Concert qui offre - à des jeunes et moins jeunes artistes de tout genre musical - une scène, pour se produire pour la première fois ou se reproduire pour les artistes un peu plus confirmés.

De jeunes rappeurs étaient à l'affiche. Malcolm, Kamé Lo et Mélosane.

Une nouveauté cette année, l'Open Mic. Le concept : le Micro est accessible à tous ceux qui souhaitent exprimer leur art, le temps d'un instant.

Si vous souhaitez participer en tant qu'artiste pour l'édition 2023. N'hésitez pas à nous contacter.

Fête MJC

Nous espérons également clôturer la fin de la saison 2023, par la Fête de la MJC.

Après trois années d'annulations successives, cela nous tient vraiment à cœur, de pouvoir restaurer cette tradition.

Voir la satisfaction des enfants faire une représentation/présentation devant des parents toujours très admiratifs, mais également apprécier le travail réalisé tout au long de l'année par les intervenants et adhérents.

La danse, le judo, le théâtre, la poterie, la gymnastique...toutes ces activités seront mises en lumière.

Un tournoi de volley, ainsi qu'une matinée découverte badminton seront certainement proposés lors de cette semaine de festivité.

La Fête de la MJC, rime également avec convivialité. Bénévoles déjà bien établis ou bénévoles en devenir, venez partager des moments sympas avec l'équipe.

Chaque action que nous menons ne peut se faire sans votre aide. Alors n'hésitez plus, et faites-vous connaître !

Accueil de loisirs

De protocoles en protocoles, l'accueil de loisirs a dû s'adapter encore et encore.

Après l'allègement des mesures en mars, les accueils des mercredis et des vacances retrouvent peu à peu, un rythme « normal », bien que les groupes (moins de 6 ans, et 6 ans et plus) ne puissent toujours pas jouer ensemble.

C'est donc dans ce contexte, que les enfants fréquentent le centre, encadrés par Sandrine et Laurence.

Après des accueils marqués par une baisse des effectifs, principalement due au COVID, la tendance est à la hausse, depuis les vacances d'hiver.

Nous préparons actuellement les vacances de printemps, et espérons une continuité au niveau des effectifs.

Quant aux vacances d'été, elles auront lieu du 11 juillet au 31 août.

Attention, l'accueil de loisirs sera fermé les 14 et 15 juillet.

Les activités se feront autour du thème de l'année : les Arts de Rue.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez des informations et/ou inscrire votre enfant.

Bénévolat

Comme de nombreuses structures, la MJC a plus que jamais besoin de soutien, de nouveaux bénévoles. N'hésitez donc pas à nous rejoindre. Vous serez accueillis à bras ouverts !



AGENDA

- Accueil de loisirs été : du 11 juillet au 31 août
- Soirée Karaoké : date à définir
- Course La Beaumontoise : 8 octobre 2022
- Braderie aux jouets et sports : 13 novembre 2022
- Kids Party : 3 décembre 2022

Horaires d'accueil au public

Périodes scolaires :

Mardi : 15 h - 17 h

Vendredi : 15 h - 17 h

Samedi : 9 h 15 - 11 h 45

Périodes vacances scolaires :

Lundi : 14 h - 17 h

Mercredi : 14 h - 17 h

Jeudi : 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h



LES PLÉIADES

Animation d'astronomie au collège Marcelle Rivier de Beaumont-lès-Valence.

Les vendredis 28 janvier et 11 février 2022, trois classes de 6^e du collège Marcelle Rivier de Beaumont-lès-Valence ont participé à deux ateliers d'astronomie. Deux groupes ont été constitués pour chaque classe.

Avec l'aide d'un animateur du club des Pléiades, un des deux groupes devait installer un système solaire dans la classe tel qu'il se présentera le jour de l'équinoxe du printemps 2022 en respectant, autant que faire se peut, l'échelle de grandeurs des planètes et de leurs distances au soleil. Le soleil et son cortège de planètes ont été élaborés à partir de maquettes en polystyrène que les élèves ont peint de façon à les rendre le plus représentatif possible de leur aspect naturel. Les élèves ont préparé également des fiches résumant les principales caractéristiques et particularités de ces astres et en ont fait un compte rendu à l'autre moitié de la classe occupée à l'autre installation concernant la Lune.

Cette dernière se déroulait dans une salle où l'obscurité pouvait être établie. Avec un autre animateur du club des Pléiades une installation a été aménagée composée d'une lampe frontale représentant le soleil, des globes de papier représentant la Lune et un globe terrestre pour simuler les phases de Lune (premier quartier, pleine lune, etc.) et expliquer pourquoi l'on observe toujours la même face de la Lune. Les élèves ont répété les animations qui leur avaient été montrées afin de bien assimiler ces phénomènes parfois difficiles à comprendre. Puis chaque groupe a produit une vidéo de ces animations qu'ils ont présentées aux groupes qui avaient recréé le système solaire.

Les élèves se sont montrés très intéressés par ces expériences qui ont éveillé et enrichi leurs connaissances de l'univers qui les entoure et de surcroît ont dû apprendre à la partager avec les autres (et donc, un apprentissage de communication). Une riche expérience à la fois scientifique et sociale.



Ci-dessus, les élèves présentant les vidéos de l'atelier « Lune » ont également répondu aux questions posées par les élèves de l'autre groupe.

Et ci-dessous, la salle de classe de physique-chimie avec le soleil et quelques planètes positionnées sur le plafond.

Quelques réalisations 2021



Festiv'été

Biking Man AURA



Colombarium



Nouvelles toilettes garçon école élémentaire Pierre Mendès France



Panneaux lumineux mairie



Fresque Tennis Club



Colis de Noël



Nouvelles toilettes P.M.R Tir Sportif



Bosquet d'Orfeuilles



Fleurissement



Square des Faures



Aménagement cyclable



Opération « Grand nettoyage »



Agrés sportifs



Conseil municipal des jeunes



Travaux P.M.R Sérénides



Nouvelle classe école maternelle Charles Perrault



Opération « Grand nettoyage »





MICHEL MARTIN
Premier adjoint
chargé de la communication

LES PANNEAUX LUMINEUX

Malgré un léger retard, comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, les trois panneaux lumineux grand format et haute définition ont été au rendez-vous des fêtes de fin d'année.

Delphine MATHIEU s'est rapidement formée à l'utilisation du logiciel complexe et a appris à leur « parler » pour transmettre les messages souhaités, depuis son bureau, de façon lisible, dans les créneaux de parution souhaités et avec sa touche personnelle toujours agréable.

La mise en page pour un affichage plein écran, sans saccades et avec une bonne lisibilité n'est pas une affaire simple.

Cela passe par des formats de fichiers adaptés, des règles concernant notamment, les tailles de textes et les contrastes de couleurs.

La technologie LED ainsi que la sonde de luminosité intégrée dans les panneaux permettent une consommation d'énergie très faible par rapport aux éclairages publics (environ 1,5 % par rapport à une technologie classique).

Le retour des Beaumontoises et Beaumontois est très positif sur ce mode de communication accessible à tous.

ASSOCIATION DE L'ÉCOLE

Des projets, encore et toujours !

Mesures sanitaires ou météo capricieuse, tout a eu raison de nos événements festifs et conviviaux, annulés sur l'année scolaire précédente... mais la reprise 2021/2022 s'annonce meilleure.

La soirée Halloween a été une fête horriblement sympathique et nous a remis le pied à l'étrier.

La participation au marché de Noël et notre vente de boudin maison ont emboîté le pas avec succès.

Puis les enfants ont pu se déhancher sur des rythmes colorés lors de notre bal fluo en mars !

Enfin, nous espérons organiser à nouveau un cross d'orientation avant la fin des classes.

À quoi sert l'argent récolté ?

À financer les projets de qualité initiés par l'équipe enseignante de l'école élémentaire tels que :

- des sorties pour 6 des 11 classes au centre culturel des Clévos (exposition et atelier sur les arbres) ;

Cependant, quelques remarques sur l'intensité lumineuse ont été prises en compte et la luminosité de départ a été réduite et accompagnée d'une baisse supplémentaire à partir de 23 h.

Grâce à leur sonde de luminosité, ces panneaux s'autorégulent en fonction de la lumière ambiante de jour comme de nuit.

Courant janvier 2022, le dispositif « **Panneau Pocket** » a été mis en place afin de permettre à tous les habitants qui le souhaitent de **télécharger l'application gratuitement** et facilement afin de disposer à tous moments des affichages et d'un supplément d'information sur leur téléphone mobile.

Ainsi, ce mode de communication moderne qui vient en complément du site internet et du Facebook de la Mairie permet une information en temps réel et accessible à tous, y compris à ceux qui ne disposent pas de moyens informatiques.

La proximité passe par la communication qui est l'essence d'une collectivité, elle doit être disponible pour tous, en temps réel et à tous moments.



- le projet d'écriture des élèves en partenariat avec l'auteur Anaël ASSIER (4 000 € sur les 6 000 €) ;

- la sortie de la remontée de la Drôme à vélo des CM2 ;

- d'autres sorties et leur transport (visite de l'ASPA, théâtre...).

Nous souhaitons une douce fin d'année scolaire à tous les élèves Beaumontois !

Tous les vendredis : marché hebdomadaire - Place de la mairie - 16 h 30 à 20 h (horaires d'été).

MAI

Mois
Exposition de peintre
Hall de la Mairie, Gilbert Mirey.

Samedi 28 et dimanche 29
Voyage en Suisse, Municipalité et Comité de Jumelage.

JUIN

Mois
Exposition street art
Al One - Hall de la mairie.

Dimanche 5
Repas des aînés, 12 h, salle des fêtes.

Lundi 6
Vide-grenier
M. Pons de Vincent.
Parking de la salle des fêtes.

Du mardi 7 au samedi 11
Fête de la MJC
Salle des fêtes, salle Cerdan, gymnase, salle Danjoud.

Dimanche 12
ÉLECTION législative, 1^{er} tour
Salle des fêtes.

Samedi 18
Commémoration : 82^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Dimanche 19
ÉLECTION législative, 2^e tour
Salle des fêtes.

Vendredi 24
FÊTE DE LA MUSIQUE DÈS 19 H

Dimanche 26
Vide-grenier
Comité des fêtes.

JUILLET

Dimanche 8
FESTIV'ÉTÉ

Vendredi 15
FEU D'ARTIFICE, BAL

AOÛT

Du mercredi 6 au mercredi 13
Biking Man
Salle des fêtes

Lundi 15
Vide-grenier
Comité de jumelage.
Parking de la salle des fêtes.

SEPTEMBRE

Vendredi 2
Forum des associations
Salle des fêtes de 17 h à 20 h.

Dimanche 11
Vide-grenier
Comité des fêtes.
Parking de la salle des fêtes.

Samedi 17 et dimanche 18
Couvige des dentellières
Les amis du vieux Beaumont.
Salle des fêtes.

Samedi 24 et dimanche 25
Bourse aux livres
MJC, salle des fêtes.

OCTOBRE

Samedi 1^{er}
Cabaret
Comité de jumelage.
Salle des fêtes.

Samedi 8 et dimanche 9
Chemin des artistes
Salle des fêtes.

Samedi 8
Course la Beaumontoise
MJC.

Du lundi 10 au vendredi 14
Bourse aux vêtements d'hiver
Association Familiale.
Salle des fêtes.

Samedi 15
Bal Halloween
Association d'école.
Salle des fêtes.

Samedi 22
Belote
Club des 3 rivières.
Salle des fêtes.

Dimanche 30
Vide-grenier
Comité des fêtes.
Parking de la salle des fêtes.

Lundi 31
Don du sang
Salle des fêtes de 15 h à 19 h.

NOVEMBRE

Mardi 1^{er}
Vide-grenier
M. Lauret.
Parking de la salle des fêtes.

Vendredi 4
Observation publique des étoiles
Parvis de la salle des fêtes de 18 h à minuit.

Samedi 5
Loto
Amicale Boules.
Salle des fêtes.

Jedi 10
Orchestre Confluences
Organisé par Beaumont Nous Retrouver.
Salle des fêtes.

Dimanche 13
Bourse aux jouets et aux sports
MJC, salle des fêtes.

Samedi 19
Théâtre
Beaumont Accueil.
Salle des fêtes.

Vendredi 25
Téléthon
Comité de jumelage.
Salle des fêtes.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 20 octobre 2021

Convention de prise en charge financière de l'éclairage extérieur des voies privées entre Beaumont-lès-Valence et Valence Romans Agglo

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'éclairage public est une compétence de Valence Romans Agglo.

Des éclairages extérieurs des résidences ou des lotissements privés, situés sur la Commune sont raccordés sur le réseau d'éclairage public et à ce jour indûment pris en charge juridiquement et financièrement par Valence Romans Agglo, alors qu'ils sont utilisés pour des besoins privés.

Considérant qu'il était quasiment impossible de dissocier les réseaux publics des réseaux privés, du fait d'une connaissance aléatoire des patrimoines en charge des communes au moment du transfert, que les communes assuraient historiquement cette charge, et de la nécessité de clarifier et de stabiliser juridiquement l'intervention de l'agglomération, il a été décidé de ne pas intégrer les patrimoines privés au sein du calcul de la CLECT. L'agglomération n'a donc pas reçu depuis 2016, les charges correspondantes à la gestion de ces ouvrages privés.

Pour une raison d'équité entre les communes du territoire, l'Agglomération a décidé de demander aux communes les sommes liées à la consommation électrique entre 2016 et 2019 sur ce patrimoine privé (63 € / PL / an) et d'assumer pour sa part les charges liées à la maintenance (28.5 € / PL / an).

À partir du 1^{er} janvier 2020, les consommations électriques et la maintenance sont à la charge des communes, suivant les tarifications arrêtées en conseil communautaire et intégrées à la présente convention.

Cette convention a donc pour objet la régularisation financière des sommes dues entre 2016 et 2019 pour l'éclairage

des voies privées de la commune et d'instaurer les modalités de prise en charge financière à partir de 2020. Conformément au patrimoine relevé sur la Commune, le montant non perçu par l'Agglomération s'élève à 13 419 €.

Le conseil municipal décide, par 18 voix pour, 5 contre et 4 abstentions, d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention de prise en charge financière.

Conventions de servitude et de mise à disposition au bénéfice d'Enedis sur les parcelles BI 11, ZI 44

Considérant que ENEDIS a pour projet de réaliser des travaux électriques souterrains ;

Considérant que ce réseau traversera les parcelles cadastrées BI 11, ZI 44 et ZL 40 appartenant au domaine privé communal ;

Considérant qu'il convient donc d'instaurer une servitude de passage ainsi qu'une mise à disposition au profit du ENEDIS et de conclure les conventions de servitude de passage et de mise à disposition ci-jointes ;

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'instauration d'une servitude de passage et de mise à disposition au profit du ENEDIS sur la parcelle cadastrée BI 11, ZI 44 et ZL 40.

Reprise de la parcelle BK 3

Compte tenu des nouvelles constructions situées au quartier « Bougrière », il est préférable que la Commune soit propriétaire de la totalité du ruisseau des Bougrières et du chemin adjacent figurant au cadastre Section BK 3.

Considérant que cette parcelle consiste en un fossé ; qu'il constitue le prolongement d'une conduite d'eaux pluviales de 800 mm de diamètre, propriété de Valence Romans Agglo et que cette conduite est alimentée par l'exutoire des eaux pluviales du bassin de rétention du nouveau lotissement Équinoxe ;

Considérant que l'entretien dudit fossé devra être transféré à la Commune de Beaumont-lès-Valence ;

Dans ce cadre, l'Association Foncière cède pour un euro symbolique la parcelle BK 3 à la Commune ;

L'Association Foncière a délibéré en ce sens le 14 septembre 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'achat de cette parcelle à l'Association Foncière à titre gracieux ;
- de s'acquitter des frais notariés liés à cette transaction ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié et tous documents afférents.

Convention de transfert dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Équinoxe »

Vu la délibération du 27 septembre 2017 (délibération 0309272017) sur la renonciation à exercer le droit de préemption au quartier « Rochas » - lotissement « Équinoxe »,

Vu le projet de convention qui a pour objet de définir les modalités du transfert dans le domaine public de la Commune, à titre gratuit, des équipements communs du lotissement dénommé « Équinoxe » et de définir les conditions dans lesquelles ils seront réalisés et réceptionnés, en application des articles R.431-24 et R.442-8 du Code de l'Urbanisme,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention en vue de procéder à la reprise par acte notarié.

Séance du 1^{er} décembre 2021

Tarifs des services municipaux : Marché

Monsieur ZINZIUS, adjoint aux finances, expose à l'Assemblée qu'il convient de fixer les tarifs municipaux du Marché hebdomadaire qui seront applicables au 1^{er} janvier 2022.

Les propositions sont les suivantes :

DROIT DE PLACE

Abonnés :

- 0.50 € par mètre linéaire pour les petits métiers ;
- 0.65 € par mètre linéaire pour les grands métiers (électricité incluse).

Passagers :

- 0.70 € par mètre linéaire pour les petits métiers ;
- 0.85 € pour les grands métiers (électricité incluse).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs municipaux du marché à partir du 1^{er} janvier 2022 ;

Subvention exceptionnelle à la MJC

Considérant que lors de son Assemblée Générale le 1^{er} juillet 2021, la MJC affiche un déficit de 2 996 € pour l'accueil de loisirs lié notamment à la baisse de la fréquentation en lien avec la crise sanitaire.

Le conseil municipal décide, par 21 voix pour et 5 contre, d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 996 € afin d'aider la MJC a supporté cette dépense.

Subvention exceptionnelle au Club de Tennis

Considérant que le Club de Tennis a fait réaliser une fresque sur le mur du bâtiment par un artiste aidé des jeunes du service jeunesse Valence Romans Agglo ;

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle à hauteur de 500 euros au club de tennis afin de couvrir les frais engendrés par la réalisation de cette fresque.

Demande de subventions : fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéoprotection

Monsieur MARTIN, premier adjoint, expose que la Consultation d'entreprises dans le cadre de l'opération fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéoprotection a pris fin le 20 septembre 2021 à 17 h. Quatre entreprises ont répondu à cette consultation et la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 octobre 2021.

La SARL ADS Protection a présenté l'offre la mieux disante pour un montant de 97 622,30 € HT ;

Conformément à la délibération adoptée lors du conseil municipal du 27 janvier 2021 (délibération n°0401272021), l'opération fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéoprotection peut bénéficier de subventions de la Région et de l'État, selon le plan de financement suivant :

Le Conseil Régional intervient à hauteur de 50 % pour les Espaces Publics et à hauteur de 80% pour les Zones d'activités, avec une subvention totale plafonnée à 50 000 €.

La subvention État/FIPD a été notifiée pour un montant de 12 001 €, cette aide doit être défalquée de la dépense sur les Espaces Publics (règlement de la Région).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ce plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document permettant l'obtention de ces subventions.

Cession d'une bande de terrain communal à titre gracieux : parcelle BD 317

La parcelle BD 317 classée au domaine privé de la commune par la délibération 0805262021, a fait l'objet d'une demande d'acquisition à l'euro symbolique de la part de M. Patrice CHAPELLE et M^{me} Myriam ALBOUSSIÈRE, propriétaires de la parcelle BD 286 sise au n° 31 bis de la rue des Faures à Beaumont-lès-Valence.

La parcelle BD 317 cadastrée est de 38 m² et consiste en un délaissé constitué d'un talus en bordure de trottoir.

L'objectif est d'harmoniser l'esthétique du front de rue au niveau des deux maisons voisines, de supprimer une bande de terrain inutilisable et dont l'entretien est à la charge de la commune.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié et tous documents afférents sous réserve que soit stipulé dans l'acte :

- les acquéreurs supporteront à leur charge les frais d'acte notarié et de l'édification obligatoire d'un mur de soutènement ;
- les acquéreurs seront tenus de déposer une déclaration préalable pour l'édification d'une clôture.

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Fourniture et installation d'un système de vidéoprotection		Conseil Régional Espaces publics	36 095 €	37 %
Espaces publics	84 192 €	Conseil Régional Zones d'activités	10 744 €	11 %
Zones d'activités (caméras et génie civil)	13 430 €	État : FIPD	12 001 €	12,3 %
		Reste à charge communal	38 782 €	39,7 %
TOTAL	97 622 €		97 622 €	100 %

Séance du 23 février 2022

CORSO de Pâques – droits de place

Monsieur le Maire expose qu'il appartient au conseil municipal de fixer le montant des droits de place payés par les forains qui installent sur le domaine public leurs manèges, leurs métiers, à l'occasion du CORSO de Pâques.

Pour l'année 2022, les tarifs des droits de place proposés par le Comité des fêtes sont les suivants.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les tarifs du CORSO de Pâques présentés ci-dessus pour l'année 2022.

Nature des métiers	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Catégorie A - Gros métier	570 €	500 €
Catégorie B - Manège enfants	210 €	230 €
Boîte à rire - Le mètre linéaire	25 €	25 €
Catégorie C - Le mètre linéaire	13,5 €	14,5 €
Coup de poing	40 €	40 €
Barbe à papa	32 €	20 €

Acquisition de terrains rue des Faures

Monsieur SANGOUARD, adjoint à l'urbanisme, expose aux membres du conseil municipal que l'élargissement et la réfection du tronçon nord de la rue des Faures (nord collège) par le Département ont nécessité l'utilisation d'une bande de terre agricole côté Est.

Les propriétaires concernés, M^{me} BERNIS-AUVERGNE, pour la parcelle BE44 et l'indivision Chazal pour les parcelles BE45 et BE46, avaient donné leur accord préalablement aux travaux, pour une occupation anticipée assortie d'une promesse de vente en février 2021.

Au terme des travaux, le géomètre a établi le plan de division parcellaire et le calcul des contenances le 16 novembre 2021.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser l'achat par la Commune de 663 m² de terre au prix unitaire de 3 € / m² soit 1 989 € TTC ;
- de s'acquitter des frais notariés liés à cette transaction ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié et tous documents afférents.

Dénomination des voies communales

La création du lotissement Reynier constitué de quatre lots à bâtir sur la parcelle BD3, sise au 18 route de Valence, conduit le lotisseur à créer une contre-allée privée pour son accès à partir de la route départementale 538a.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la dénomination de cette voie « Allée des noisetiers ».

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'aménagements cyclables entre Montéleger et Beaumont-lès-Valence

Monsieur SANGOUARD, adjoint à l'urbanisme, expose aux membres du conseil municipal qu'une convention est nécessaire entre la Commune et Montéleger.

Cette convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la Commune de Beaumont-lès-Valence délègue à la Commune de Montéleger la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable intercommunal sur le Chemin du Tacot et de fixer les modalités de contrôle technique par la Commune de Beaumont-lès-Valence.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y afférant.

Séance du 30 mars 2022

Subventions aux associations pour l'année 2022

Madame ROUSSON-VERON, adjointe aux associations, propose aux membres du conseil municipal d'allouer pour l'année 2022, les subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles aux associations pour un montant total de 43 314 €. Le tableau détaillé est disponible en Mairie.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ces subventions 2022.

Vote des taux d'imposition pour l'année 2022

Suite au débat d'orientation budgétaire du 23 février 2022 et en vue de l'équilibre du budget primitif 2022 du budget principal de la Commune,

Considérant la hausse importante des coûts de fonctionnement prévue en 2022 ;

Considérant le produit fiscal qui sera nécessaire au fonctionnement de la Commune de Beaumont-lès-Valence pour l'année 2022 ;

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil Municipal de voter pour 2022, une hausse des taux d'imposition, à savoir :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) : 31,01 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 51,28 %.

Le conseil Municipal vote, par 22 pour et 5 contre, pour l'année 2022 les taux d'imposition suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) : 31,01 % ;
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 49,28 %.

Taxe d'Habitation : assujettissement des logements vacants - Vote du Budget Primitif 2022 - Budget Principal Commune

Le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du Code général des Impôts aux membres du conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Le conseil municipal décide, par 22 voix pour et 5 contre,

- d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation,
- de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adhésion à la Compétence Efficacité Énergétique de Territoire d'énergie Drôme - SDED

Cette délibération annule et remplace la délibération du 1^{er} décembre 2021 n°0812012021.

En application des engagements mondiaux adoptés dans l'Accord de Paris, ainsi que de leurs déclinaisons aux échelles européenne et nationale,

Territoire d'énergie Drôme - SDED met en place des initiatives visant à lutter contre le dérèglement climatique, essentiellement dans le champ de l'efficacité énergétique.

Dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme - SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public.

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Énergie (AODE), le Comité syndical de Territoire d'énergie - SDED a adopté, le 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Énergétique, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les collectivités membres de Territoire d'Énergie Drôme - SDED peuvent adhérer à cette compétence pour remplir leurs obligations issues entre autres de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour une Croissance Verte, à la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ou encore de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Cette Compétence Efficacité Énergétique propose deux niveaux d'intervention :

- Adhésion « Énergie Base » : elle permet à la collectivité de bénéficier,
- d'une valorisation financière des certificats d'économies d'énergie (CEE) ;
- d'un outil de suivi des consommations permettant d'enregistrer et d'utiliser par elle-même les données liées à son patrimoine bâti.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,10 € par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 500 € / an.

Adhésion « Énergie Plus » : outre les dispositions de la formule « Énergie Base », cette formule permet à la collectivité d'accéder à plusieurs services liés au patrimoine dont elle est propriétaire,

- l'analyse de ses consommations d'énergie par Territoire d'énergie Drôme - SDED ;
- les études d'aide à la décision ;
- l'aide financière aux travaux d'économies d'énergie, associée à un conseil technique ;
- l'accompagnement au déroulement de projets.

L'adhésion à ce dispositif s'élève à 0,20 € pour les communes rurales (au sens de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité - TCCFE) ou à 0,50 € pour les communes urbaines (au sens de la TCCFE) par habitant et par année civile. Elle est plafonnée à 10 000 € / an.

L'adhésion est renouvelée par tacite reconduction chaque année civile sur une durée minimum de trois ans.

Le conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le règlement de la Compétence Efficacité Énergétique de Territoire d'énergie Drôme - SDED, joint en annexe, pour les actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le territoire ;
- d'adhérer à la formule « Énergie Plus » de la Compétence Efficacité Énergétique de Territoire d'énergie Drôme - SDED, à raison de 0,20 € / hab pour une population totale de 4 069 habitants (chiffres INSEE en vigueur au 1^{er} janvier 2022), soit un montant de 813,80 €.

REVUE COMMUNALE DE LA BMV - SAPEURS-POMPIERS DE MONTÉLÉGER

Quel début d'année 2022...

12 février : Cross bi-départemental

Presque 1 millier de personnes sont venues participer au cross bi-départemental Drôme-Ardèche des sapeurs-pompiers. Parmi les 500 participants, 12 pompiers beaumontélegeois ont particulièrement brillé, 7 se sont qualifiés pour la finale nationale et collectivement ils ont été sacrés champion départemental pour la 5^e année consécutive.

L'organisation était assurée par notre caserne sur les installations mises à disposition par la mairie de Montéléger. L'association du football locale (l'ESB) avait pour l'occasion prêtée main forte en tenant la buvette dont les bénéfices ont été reversés à l'association « Vaincre la mucoviscidose » par le club.

En fin de journée, les remises de récompenses collectives ont été effectuées en présence de M^{me} Marylène PEYRARD (Maire de la commune de Montéléger), M^{me} Marie-Pierre MOUTON (Présidente du SDIS26 et du Conseil Départemental), de M^{me} Geneviève GIGARD et M. Franck SOULIGNAC (conseillers départementaux du canton de Valence III). M. Cyril VALLON, ainsi que des élus beaumontois ont également honoré cette manifestation de leur présence.

12 mars : Sainte-barbe départemental

Un mois après Montéléger, c'est Beaumont-lès-Valence qui était à l'honneur en accueillant le samedi 12 mars la cérémonie départementale en l'honneur de la Sainte-Barbe, reportée du fait de l'épidémie de COVID.

Encore gâtée par les conditions météorologiques, cette belle cérémonie a pu entièrement se dérouler sur l'espace Arnaud Beltrame à l'arrière de la Mairie.

Outre de nombreux Beaumontois, cette cérémonie s'est tenue en présence de la sous-préfète, directrice de cabinet, Delphine GRAIL-DUMAS, de la présidente du conseil départemental, présidente du SDIS Marie-Pierre MOUTON, des députées Emmanuelle ANTHOINE, Célia DE LAVERGNE et Mireille CLAPOT, des sénateurs Gilbert BOUCHET et Bernard BUIS, du maire de la commune Cyril VALLON, ainsi que de nombreux conseillers départementaux et maires de communes drômoises.



16 mars : Pose de la 1^{ère} pierre

Le mercredi 16 mars 2022, la présidente du SDIS Marie-Pierre MOUTON a procédé à la pose de la 1^{ère} pierre pour la construction d'une nouvelle caserne à Beaumont-lès-Valence.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente Marie-Pierre MOUTON, des maires de Beaumont-lès-Valence et Montéléger, du sénateur Gilbert BOUCHET, de la vice-présidente du SDIS Françoise CHAZAL, des conseillers départementaux Geneviève GIRARD et Franck SOULIGNAC, des architectes Agathe ESTEVE et Bruno DUTRIEZ, ainsi que du contrôleur général Didier AMADEÏ, directeur départemental.

De nombreux sapeurs-pompiers du centre assistaient également à cette cérémonie.

26 mars : Cross national à Lamotte-Beuvron

Sur les 43 sapeurs-pompiers drômois composant la délégation Drômoise, 6 étaient Beaumontélegeois.

Jean-Luc PAIMBLANC en master II, Antoine MILHAN en sénior, Fanny FALETTO en junior, Tristan DAMEY en junior, Joris DAMEY en sénior et Thierry DAMEY en master I ont participé à leur course respective dans le cadre exceptionnel du centre équestre national de LAMOTTE-BEUVRON dans le Loir-et-cher.

Nous étions tous honorés et fiers de représenter notre centre, notre SDIS sur une épreuve nationale regroupant plus de 3000 participants venus de toute la France métropolitaine et des DOM-TOM. À noter que la prochaine finale nationale en mars 2023 aura lieu à REIMS dans la Marne.

Le Chef de Centre

Capitaine Thierry DAMEY



LA COMMUNE VUE DU CIEL

Orawa Production, basée à Montmeyran, dirigée par M. Damien BOYER a survolé la commune avec son drone, en janvier dernier.

Après nous avoir fait découvrir leurs locaux dignes d'un décor de cinéma, M. BOYER nous a offert des photos et vidéos exceptionnelles de notre commune vue d'en haut. Découvrez quelques photos ci-dessous.

Merci Orawa Production !



TIFAINE LANDRAS

Créatrice de Nomadogstyle

NOMADOGSTYLE

Un salon de toilettage mobile à Beaumont !

Portrait de Tifaine LANDRAS.

Bonjour Tifaine, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

Je m'appelle Tifaine et j'ai 24 ans. Après avoir obtenu un BTS assistant manager, j'ai voulu me réorienter dans le secteur des animaux. Pour cela, j'ai d'abord suivi une formation à large spectre présentant tous les métiers animaliers (assistant vétérinaire, éducateur, éleveur, toiletteur, vente en animalerie) avec le Centre Européen de Formation.

Comment vous est venue l'idée de créer un salon de toilettage mobile ?

Lorsque j'ai découvert le métier du toilettage, cela m'a tout de suite plu et attiré. Le côté artistique du toiletteur, le fait d'être son propre patron et de travailler seule en compagnie de nos fidèles compagnons.

J'ai donc entrepris une seconde formation, en toilettage cette fois, avec Snob Dog Academy sur Marseille. Grâce à cette formation intense de 3 mois, j'ai pu découvrir le métier dans tous ces points et me faire la main sur tous types de chiens et de coupes. L'idée du toilettage mobile m'est justement venue lors de cette formation où nous avons reçu d'innombrables demandes de toilettage à domicile.

De plus, je ne voulais pas être sédentarisée. C'est pour cela que l'idée du camion était un super compromis.

Comment vous a-t-on accompagné dans les démarches d'ouverture de votre salon mobile ? Avez-vous su trouver facilement les interlocuteurs aptes à vous épauler dans votre projet ?

Pour mon ouverture, je disposais d'une solide documentation de création d'entreprise avec ma formation en toilettage.

J'ai ensuite été accompagnée par la banque et l'association Initiactive, qui a tout de suite soutenu mon projet grâce à mon business plan.

06 29 17 07 64

Facebook : Noma'Dog Style

Instagram : nomadogstyle



MELVIN LAVAL
Brodeur et graphiste chez NEVIM

NEVIM

Nous sommes allés à la rencontre d'un nouvel entrepreneur : un brodeur/graphiste.

L'occasion pour nous, d'en apprendre plus sur les coulisses de la création et également de dénicher de belles créations originales et artisanales. Aujourd'hui, nous vous faisons découvrir l'univers de Melvin, qui vient tout juste de réouvrir l'ancienne mercerie fermée pendant 11 ans dans le centre de Beaumont-lès-Valence.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Melvin LAVAL. La broderie est entrée dans ma vie il y a longtemps, tout petit avec ma grand-mère et s'est rapidement imposée comme passion.

J'ai créé mon entreprise le 1^{er} janvier 2019 dans ma chambre d'enfant à Portes-lès-Valence où ma machine était installée sur mon bureau ! J'ai alors envisagé de trouver un local pour m'installer, mais avec la pandémie, le lancement de mon entreprise a été repoussé.

Et puis j'ai trouvé ici à Beaumont-lès-Valence, enfin ! cette ancienne mercerie et après quelques travaux, ma boutique est ouverte depuis le 1^{er} décembre 2021 !

J'ai enfin mon activité qui me vide la tête et qui me permet d'être créatif. Je crée des broderies personnalisées sur

différents supports : les clients peuvent m'amener leurs textiles sur lequel ils souhaitent la **broderie**, ou ils peuvent choisir parmi les différents accessoires que je propose : sacs, trousse à toilettes, bavoirs, chaussettes de Noël... Ou tout simplement acheter nos créations coutures comme les lingettes démaquillantes lavables ou l'essuie tout lavable...

Quelles sont ces machines sur votre plan de travail ?

Il y a une machine à broder : Je trouve ces machines fascinantes ! C'est de la couture XXL.

Mais également une machine à coudre : tout le monde connaît ! Et une surjeteuse pour toutes les finitions et les matières élastiques.

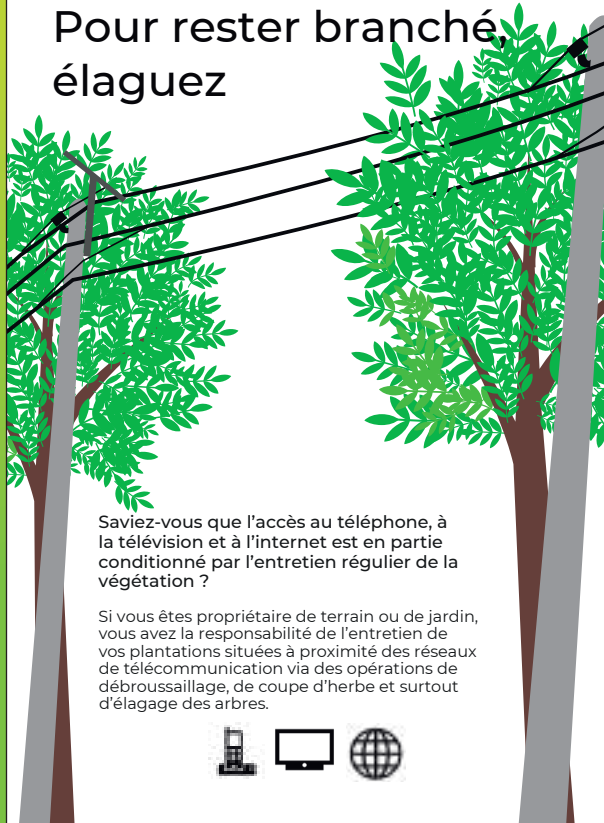
Une boutique à découvrir et un passionné qui saura vous communiquer son univers avec émotion !

NEVIM
Place du Rasset
Beaumont-lès-Valence
06 47 26 52 82
melvin.nevim@gmail.com
nevim.fr



ÉLAGAGE

Pour rester branché, élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches

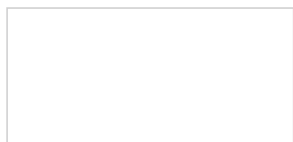


Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.



Ne pas jeter sur la voie publique

FRIP' DE LA FERME DES VOLONTEUX

La Frip' de la Ferme des Volonteux fonctionne grâce aux dons des habitants.es de Beaumont-Lès-Valence et des communes alentours.

Cette solution permet de proposer des vêtements et accessoires de qualité à prix bas, accessibles au plus grand nombre. Ils garantissent une proximité et évitent aux vêtements de voyager à l'autre bout du monde, avec toutes les conséquences écologiques que cela implique.

Si la frip' de la Ferme ne propose pas de service de retouche, elle est dans un état d'esprit « fixing fashion », réparer la mode. Certains vêtements abimés sont sublimes et transformés en pièces de mode uniques et concoctées avec soin. En partageant ses connaissances sur la réparation, la Frip' de la Ferme participe à la mode durable.

Des cours de réparations « visible mending », réparation visible sont organisés. Plusieurs techniques peuvent être utilisées comme le tissage pour réparer un trou sur un pull avec une jolie laine, c'est simple et le résultat est immédiat.

Le boro est aussi utilisé. C'est une technique de raccommodage japonaise utilisée par nécessité économique pour réparer les kimonos, grâce à des juxtapositions de pièces de tissus dans des tons camaïeu comme des jeans de tons différents.

On retrouve aussi le sashiko. C'est une forme de broderie traditionnelle japonaise à la main. En principe les motifs traditionnels en lien avec la nature sont utilisés mais on peut aussi faire jouer son imagination.

Mardi / jeudi / vendredi / samedi :
9 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h



CAROLINE GOUY-PAILLER

Créatrice de la micro-crèche « La Tit'Crèche »



MICRO-CRÈCHE « LA TIT'CRECHE »

Sur la commune de Beaumont-lès-Valence, plusieurs modes de garde de nos petits sont proposés : les assistantes maternelles, le multi-accueil Méli-Mélo et prochainement une micro-crèche.

Voilà qui devrait ravir les parents qui cherchent une solution de garde pour leurs petits derniers !

Et ils sont nombreux, selon une étude réalisée par Caroline GOUY-PAILLER, fondatrice de « La Tit'Crèche », avant d'entreprendre les démarches d'ouverture de sa micro-crèche.

« J'ai réalisé une étude de besoin auprès de plusieurs communes. Il y a une vraie demande au niveau de la petite enfance », souligne Caroline. Cette professionnelle de la petite enfance va donc ouvrir sa structure sur la zone de Clairac à Beaumont-lès-Valence. Une micro-crèche qui pourra accueillir 12 enfants à partir de septembre 2022.

Bonjour Caroline, pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

J'ai commencé ma carrière après l'obtention de mon diplôme CAP Petite Enfance. J'ai eu l'occasion de travailler en crèche, en école, puis je suis devenue assistante maternelle.

Comment vous est venue l'idée de créer une micro-crèche ?

Ce projet, je l'avais en tête depuis 10 ans, mais je ne pensais pas encore avoir la maturité nécessaire pour le porter à ce moment-là. Aujourd'hui, j'ai 31 ans et je suis avant tout maman de trois jeunes enfants de 4, 2 et 1 an. Comme beaucoup de mamans actives, le problème de garde d'enfants s'est aussi posé pour moi et mes deux derniers ont trouvé leur place en micro-crèche.

Puis j'ai eu envie de réintégrer, gérer une équipe et lancer ma propre entreprise dans un domaine qui me passionne. C'était donc le moment parfait !

Comment vous a-t-on accompagné dans les démarches d'ouverture de votre micro-crèche ? Avez-vous su trouver facilement les interlocuteurs aptes à vous épauler dans votre projet ?

Une chose extrêmement importante pour moi : quand on crée son entreprise, qu'on est femme et maman, on a besoin que notre conjoint nous suive dans l'aventure et le mien a été disponible et d'un soutien sans faille.

J'ai pu compter sur un module de formation, mis en place par un particulier qui avait déjà ouvert 7 micro-crèches. Ce projet a pu se concrétiser grâce à de nombreuses personnes qui m'ont apporté leur aide et aux opportunités que j'ai su saisir. J'ai été accompagnée par des personnes, au niveau institutionnel, qui ont cru en mon projet. Je suis allée solliciter toutes les aides possibles car même si je portais seule le projet, il bénéficiait aussi à la commune. Je suis donc allée voir la mairie, l'Agglo et la PMI pour leur faire part de mon projet.

Pour la construction j'ai eu la grande chance d'avoir été épaulée par le propriétaire du bâtiment, qui a accepté de construire celui-ci directement avec les normes imposées pour ouvrir une micro-crèche. Et je pense vraiment que si ce projet a pu se réaliser, c'est aussi grâce aux bonnes rencontres, au bon moment.

Vous appuyez-vous sur un projet pédagogique particulier ?

Le projet pédagogique est établi sur la base de valeurs qui me tiennent à cœur : rendre les enfants épanouis, être disponible pour les familles.

Mais également sur la pédagogie de Loczy : il s'agit de favoriser leur développement autonome et harmonieux en intervenant le moins possible tout en offrant une relation stable et affectueuse. L'éducation à la vie en société : l'autonomie, l'entraide et la coopération, l'objectif étant de rendre l'enfant acteur de ses apprentissages afin qu'il construise ses savoirs.

Mais aussi de pouvoir impulser de nouveaux projets qui me tiennent à cœur. Outre garder les enfants, la nouvelle structure proposera plusieurs activités : culture d'un potager, écologie, accueil des mamans allaitantes... Je souhaite avant tout créer une « bulle de bien-être » où les enfants pourront s'épanouir dans les meilleures conditions possibles (travail des produits biologiques et en circuit court, couches écologiques, produits Français ou locaux...) et où les parents seront accueillis avec le sourire et la bonne humeur dans une belle structure lumineuse !

Le bâtiment actuellement en construction, sera prêt à accueillir les enfants en septembre. La structure d'accueil disposera également d'un beau et grand jardin privatif dans lequel nous ferons des plantations !

À terme, l'équipe devrait compter 4 personnes dont moi : une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire puéricultrice et un CAP petite enfance.

07 82 62 78 17

www.latitcreche.fr

NAISSANCES

Soan GRONDIN

le 21 septembre 2021

Ezra PALACIOS

ESCALANTE-PEREZ

le 14 octobre 2021

Lilia PÉMÉANT

le 28 octobre 2021

Léni DUC

le 30 octobre 2021

Sasha LEFEBVRE FAGARD

le 30 octobre 2021

Jade ROUVIER

le 2 novembre 2021

Mya ROUVIER

le 2 novembre 2021

Jodie PEYRENT

le 8 novembre 2021

Mahé FEREZ

le 5 décembre 2021

Célestin Mourier

le 20 décembre 2021

Élie BREDEAU

le 5 février 2022

Ridha CHAABI

le 16 février 2022

Agathe FERROILLAT

le 22 février 2022

Alois DUPRET

le 2 mars 2022

Zoé GAILLARD

le 4 mars 2022

Manel RIDA

le 14 mars 2022

Nolan BRANCO BISCOTTI

le 16 mars 2022

Lucas BROWN

le 18 mars 2022

Alessio DUMONTEIL

le 31 mars 2022



PARRAINAGES CIVILS

Mariel CHASSIGNOL

le 30 octobre 2021

MARIAGES

Chloé LABROUVE et Vincent DAULNY

le 26 mars 2022

Marie CALABRÈ et Jérémy VINET

le 2 avril 2022



DÉCÈS

Noémie MOURIER, née GOUNON

le 19 septembre 2021

René BELLEMEAIN

le 30 septembre 2021

Roger RICAN

le 14 octobre 2021

Ginette MATHON, née RICHARD

le 9 novembre 2021

Emanuel TARDIEU

le 11 décembre 2021

Gilberte PAIN

le 5 décembre 2021

Jeanne GARDON, née GALY-CAFFON

le 17 décembre 2021

Yvonne CORTIAL, née PEYROT

le 1^{er} janvier 2022

Georgette DESBOS, née AUNAVE

le 5 janvier 2022

Rollande LIPMAN, née ESCRIBE

le 8 janvier 2022

René SYLVESTRE

le 14 janvier 2022

Estelle DANTAS, née CESARZ

le 5 février 2022

Bernard MASSOT

le 11 février 2022

Bernard LAPIERRE

le 22 mars 2022



DERNIÈRE MINUTE

Le maire a fait voter par sa majorité, lors du conseil municipal du 30 mars, **UNE AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE DE 6,9 %**.

Elle s'ajoute à l'augmentation des bases locatives de 3,4 % soit **une augmentation totale de 10,3 % pour 2022**.

Le maire n'a pas l'intention de réduire les dépenses mais plutôt d'augmenter les impôts. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7 % entre fin 2019 et fin 2021.

Il justifie l'augmentation de la taxe par l'évolution du coût de l'énergie mais c'est l'arbre qui cache la forêt. Baissera-t-il les impôts quand ces coûts diminueront ?

En conseil municipal de juillet 2020, le maire a affirmé qu'il n'y aurait **PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔT DURANT SON MANDAT**. Il ne tient pas sa promesse.

Nous avons laissé beaucoup d'argent et notamment la vente du terrain de Verchère (400 000 €). Ces excédents disparaissent en seulement 2 ans...

Suite à l'augmentation de l'inflation, les Beaumontois devront se serrer la ceinture. La municipalité doit montrer l'exemple et doit aussi le faire. C'est une double peine pour les Beaumontois : un pouvoir d'achat qui diminue et une augmentation de taxe !

Qui vont subir cette augmentation ? **LES PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS.**

La majorité des propriétaires ne sont pas tous des riches contrairement à ce qu'on veut faire croire, des :

- jeunes gens qui ont acquis leur premier logement et doivent payer capital et intérêts durant 30 ans en réduisant leurs dépenses ;
- moins jeunes qui ont investi toute leur vie dans un logement pour préparer leur retraite afin de ne pas avoir à payer de loyer ;
- personnes âgées qui n'ont que peu de moyens ;
- personnes ayant investi dans l'immobilier et comptant sur le revenu des locations pour compléter leur petite retraite.

CETTE TRÈS FORTE AUGMENTATION N'EST PAS ACCEPTABLE !

La majorité a voté pour cette délibération. **Pour la défense du pouvoir d'achat des Beaumontois, NOUS AVONS VOTÉ CONTRE.**

LA NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS DE BEAUMONT ET MONTÉLÉGER

Le mercredi 16 mars, Marie Pierre MOUTON, présidente du conseil départemental, a posé la première pierre de la future caserne des pompiers de Beaumont/Montélerger.

Depuis 2015, à force d'acharnement et beaucoup de travail réalisé

par l'équipe municipale de Patrick PRÉLON, avec l'aide des pompiers volontaires et du Capitaine Thierry DAMEY, le projet de caserne à Beaumont-lès-Valence a été validé par le SDIS fin 2017 sur un terrain fourni par la commune.

Cette future caserne permettra de continuer à secourir les beaumontois dans les plus brefs délais.

La commune récupérera l'ancien site évalué à 100 000 €.

LOCAL DE L'OPPOSITION

Conscients des économies à réaliser à la suite de l'augmentation du coût de l'énergie, nous avons proposé, lors du conseil municipal du 23 février, l'abandon de l'usage du local mis à notre disposition par la commune.

Une économie substantielle en immobilier, contrats d'abonnement, électricité, eau, téléphone, assurance, location d'imprimante et chauffage.



Chers concitoyens,

Comme vous le savez sans doute déjà, depuis de nombreuses années Beaumont-lès-Valence manque de recettes alors que la commune doit faire face à des dépenses importantes pour honorer ses missions de service public et entretenir les espaces et bâtiments communaux.

Nous voulons continuer la remise à niveau de nos infrastructures fortement dégradées.

Il est donc complexe de gérer notre commune en limitant toujours et encore nos dépenses courantes (salaires, achats, investissements, emprunts...).

Mais quand survient une inflation galopante du coût des énergies (100 % sur l'électricité et 200 % sur le gaz) et des matières premières, nous ne pouvons plus faire face. Que faire ?

Que penser de la loi SRU qui nous impose 20 % de logements sociaux sur la commune ou une taxe allant jusqu'à 5 % du budget de fonctionnement ? Il nous manque encore beaucoup de logements sociaux. Que faire ? Il faudra bien payer cette taxe de plus de 100 000 € par an ! Oui, nous préférons rénover les bâtiments déjà existants et nous avons choisi de ne pas construire à outrance et de ne pas grignoter les terres agricoles. Cela a un coût et nous devons l'assumer !

C'est dans ce contexte que nous avons dû nous résoudre à augmenter le taux de la taxe foncière de 2 points qui passe de 29,01 % à 31,01 %.

Ce ne fut pas un choix facile car nous savons que les habitants voient eux-aussi leurs charges augmenter. Au moment où la taxe d'habitation disparaît, nous espérons que cette hausse de la taxe foncière sera un peu plus supportable pour nos concitoyens.

Tout en gérant les finances communales avec sérieux, nous sommes résolument orientés vers la dynamisation de notre ville et nous souhaitons favoriser son rayonnement. Nous cherchons toutes les subventions possibles afin d'alléger la charge pour la commune et nous réduisons notre programme d'investissements.

L'argent magique n'existe pas ! De nombreuses communes ont fait le choix d'augmenter la TFB car elles sont inscrites dans une démarche de progrès. Nous espérons que vous comprendrez que notre choix d'augmenter le taux de la Taxe Foncière est un choix d'avenir !

Enfin, heureusement que la gestion municipale ne se cantonne pas qu'aux lignes budgétaires....

Nous vous concoctons quelques événements estivaux à savourer entre amis et/ou en famille...

Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines festivités : fête de la musique, festiv'été, feu d'artifice, Biking Man...

Nous vous souhaitons un été ressourçant, agréable et apaisant !

www.impressions-modernes.fr

IMPRESSIONS MODERNES

4 pôles de compétences pour mieux vous accompagner sur Guilhaud-Granges

- be YOU crea : Création & Marketing
- IM déco : Signalétique & Communication
- IM print : Print & Façonnage
- TAG & PLAY : Labels NFC & Logiciels

ETS DEBEAUX

- > Menuiserie extérieure
- > Pompe à chaleur
- > Gaz, fioul, bois
- > Climatisation
- > Salle de bains
- > Électricité
- > Solaire

Z.A. des Moriettes - BEAUMONT-LÈS-VALENCE - T. 04 75 59 74 35

- Fioul <
- Solaire <
- Bois, gaz <
- Climatisation <
- Pompe à chaleur <
- Traitement de l'eau <

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

SAV ENERGIE

location

SUPER U

Beaumont-lès-Valence

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30

U DRIVE

coursesu.com

Distributeur de billets



MAIRIE 04 75 59 54 55

Lundi 9 h-12 h 30 / 14 h-18 h

Du mardi au vendredi 9 h-12 h 30

POLICE MUNICIPALE 04 75 59 45 51

LA POSTE

Lundi/Mercredi/Vendredi

9 h-12 h, 14 h-16 h 30

Jeudi 9 h-12 h, 14 h 30-16 h 30

Mardi/Dimanche FERMÉ

Samedi 9 h-12 h

CENTRE DE LOISIRS, ACCUEIL DES JEUNES, MJC

04 75 59 56 96

mjc-beaumont.infos@orange.fr

En périodes scolaires

Lundi/Jeudi FERMÉ

Mardi 17 h-19 h

Mercredi 14 h-18 h

Vendredi 16 h-18 h

Samedi 9 h 30-11 h 30

Vacances scolaires

Lundi/Mercredi/Jeudi 14 h-17 h

Mardi/Samedi FERMÉ

Vendredi 9 h-12 h

MÉDIATHÈQUE 04 75 59 76 74

Lundi FERMÉ - Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h, 14 h-18 h

Jeudi 16 h-18 h

Vendredi 16 h-18 h 45

Samedi 9 h-12 h - Dimanche FERMÉ

MÉLI-MÉLO, CRÈCHE MULTI ACCUEIL

22 allée des pins.

La crèche est gérée par Romans Sud Rhône-Alpes - 04 75 25 83 12

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Espace Dolto, 18 bis rue du 11 novembre

04 75 55 30 82



APPEL D'URGENCE

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

TÉL. : 112

SAMU

TÉL. : 15

SAPEURS-POMPIERS

TÉL. : 18

POLICE SECOURS

TÉL. : 17

GENDARMERIE DE CHABEUIL

TÉL. : 04 75 59 00 22

NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

TÉL. : 114

ERDF URGENCES ÉLECTRICITÉ

TÉL. : 09 72 67 50 60

GRDF URGENCES GAZ

TÉL. : 0800 47 33 33

VEOLIA

TÉL. : 09 36 32 34 58

CRÉMATORIUM

TÉL. : 04 75 56 65 80

VALENCE ROMANS AGGLO

TÉL. : 04 75 81 30 30

NOS ÉCOLES

École maternelle publique

CHARLES PERRAULT

3 place Hélène Grail 04 75 59 74 04

Directrice : M^{me} Sandrine CONSTANS

École élémentaire publique

PIERRE MENDÈS FRANCE

9 rue du 11 novembre

04 75 59 51 82

Directeur M. Sébastien AMBLARD

COLLÈGE MARCELLE RIVIER

41 rue des Faures 04 75 55 34 53

Principale : M^{me} Blandine GROUSSET

DÉCHETTERIE

Lundi de 9 h 30-12 h, 14 h-17 h

Du mardi au vendredi 14 h-17 h

Samedi 9 h-17 h

PHARMACIE DES PINS

10, Allée des pins

04 75 59 72 07

CABINET PARAMÉDICAL

INFIRMIÈRES

Place Hélène Grail

Isabelle CHAPURLAT, Maëva

MARMOLLE - 04 75 59 53 89

KINÉSITHÉRAPEUTE

2, Allée des pins

Séverine TRIC - 04 75 83 52 11

Baptiste LE NOIR DE CARLAN

04 75 83 52 11

CABINET PARAMÉDICAL SIRIUS

140, allée René Higonnet

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Pascale LAMBERT - 04 75 59 58 47

Bruno THEZIER - 04 75 59 58 47

THÉRAPIE MANUELLE

ÉNERGÉTIQUE, BIOÉNERGIE, OSTÉO FLUIDIQUE

Fabienne DELAY - 06 73 62 20 22

OSTÉOPATHE

Paloma HUON - 06 11 75 92 34

INFIRMIER/INFIRMIÈRES

Raphaël DALBOUSSIÈRE

09 53 69 56 81

Élisabeth ROUX, Audrey VINOLO

07 78 63 11 82

CABINET MÉDICAL ET PARAMÉDICAL LES GRANGES

14, ancienne route de Chabeuil

CHIRURGIEN-DENTISTE

Pierre ROLLET - 04 75 59 51 05

Camille REVOL-TISSOT

04 75 59 51 05

DIÉTÉTICIENNE

Loyal SAKR - 06 16 70 96 05

MÉDECIN (généraliste, gériatrie,

podologie) Hervé ZACHARIE

04 75 59 73 54

ORTHOPHONISTE

Marie-Christine CHARRON

06 72 76 63 24

OSTÉOPATHE

Nicolas GIOVANNA - 06 32 46 13 73

MÉDECIN (Sage-femme / sexologue)

Aline BŒUF - 06 80 24 59 19

CABINET MÉDICAL MÉDECINS GÉNÉRALISTES

540, chemin des Chirons

BÉNÉDICTE DILLIES - 04 75 59 56 59

OLIVIER FESVRE - 04 75 59 54 93

LUCILE BON - 04 75 60 11 50

MÉDECINS DE GARDE - 04 75 59 26 22

CABINET DENTAIRE SIRIUS

99, allée René Higonnet

CHIRURGIEN-DENTISTE

Aurélien MARTIN - 04 75 61 56 30

Emmanuel REYNAUD - 04 75 61 56 30

Mélanie THUDEROZ - 04 75 61 56 30

ESPACE SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

15, rue des remparts

OSTÉOPATHE, KINÉSITHÉRAPEUTE,

MASSEUR, BIEN-ÊTRE

Laurent GIROUD - 04 75 59 71 22

PRÉPARATEUR PHYSIQUE

Nicolas PENELON - 06 11 53 43 27

ERGOTHÉRAPEUTE

Claire SOLATGES - 06 82 12 87 25

PSYCHOLOGUE

Valérie PLICHON - 06 11 53 43 27

INFIRMIERS

Norbert FERRAND, Virginie GONNET,

Christelle HIDA, Annick MASSOT,

Isabelle SALAZAR - 04 75 59 51 17

CABINET PÉDICURE - PODOLOGIE

20, allée des pins

Mathilde CHAPPAT, Clémence THIBault

- 04 75 60 59 48

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE À DOMICILE

8, rue des granges

Bruno BOULAY - 04 75 61 01 97

THÉRAPEUTES ET PRATICIENS

MÉDECINE DOUCE

PSYCHO-SOMATOTHERAPEUTE

13, Ancienne route de Chabeuil

Valérie BOUDOY - 07 82 65 35 64

KINÉSIOLOGUE

7, Rue de la Citadelle

Virginie DUSSUD - 06 14 10 03 87

CABINET VÉTÉRINAIRE

65, allée Marc Seguin

Almut HEIPKE-GERMANI - 04 75 59 56 89

Cécile LE MOAL - 04 75 59 56 89